

C.R.E.D.O.C.
BIBLIOTHÈQUE



CENTRE DE RECHERCHE ÉCONOMIQUE
SUR
L'ÉPARGNE

ENQUÊTE-PILOTE
SALARIÉS ET INACTIFS 1964

TOME 2

FONCTION D'ÉPARGNE TOTALE
ET DEMANDE DE PLACEMENT

L'Épargne Enquête-Pilote salariés
et inactifs 1964 Tome 2 / B. de
Bagneaux et A. Andre. (Oct.
1967).

CREDOC•Bibliothèque



R3 044

Sou1967-2060



R³14
(ser. ex.)

CENTRE DE RECHERCHE ECONOMIQUE
SUR L'EPARGNE

ENQUETE PILOTE SALARIES ET INACTIFS 1964 (1)

TOME 2

Ce rapport constitue la deuxième partie de l'analyse de l'enquête pilote effectuée en collaboration par l'INSEE et par le CREP sur les "Conditions de vie des salariés et inactifs" avec le concours du Fonds de Développement de la Recherche Scientifique et Technique.

Par Hubert FAURE



Octobre 1967

(1) Cf Tome 1 - CREP - Enquête Pilote Salariés et Inactifs 1964
par B. de BAGNEAUX et A. ANDRE

R314
(Ser. etc.)

S O M M A I R E

=====

	<u>Pages</u>
I - <u>INTRODUCTION</u>	1
L'échantillon	1
Définition de l'Epargne	1
Liaison épargne-revenu	3
II - <u>LA CONSOMMATION</u>	9
III - <u>EPARGNE ET REVENU</u>	13
1) Influence de l'accession à la propriété	18
- Epargne et investissement	19
- Les composantes de l'investissement	21
2) Influence de l'âge	22
- Investissement et Epargne	23
- Composantes de l'épargne	24
3) Influence de la catégorie sociale sur l'épargne	25
- Investissement et Epargne	26
- Composantes de l'épargne	28
- Les Inactifs	29
4) Influence de l'évolution du revenu	29
5) Influence des ressources exceptionnelles	32
6) Influence de la composition du patrimoine	35
IV - <u>EPARGNE, REVENU ET FORTUNE</u>	39
1) Epargne et Patrimoine	41
2) Patrimoine et revenu	42
3) Le Patrimoine et ses composantes	45

		<u>Pages</u>
V	- <u>CONCLUSIONS</u>	47
<u>ANNEXES</u>		53
Tableau	I - Régression de la consommation en fonction du revenu total	1
Tableau	II - Régression de l'investissement en fonction du revenu total	2
Tableau	III - Régression de l'épargne nette en fonction du revenu total	3
Tableau	IV a - Régression en fonction du revenu total selon la situation vis à vis du logement	4
Tableau	IV b - " " "	5
Tableau	IV c - " " "	6
Tableau	V a - Régression en fonction du revenu total selon l'âge	7
Tableau	V b - " " "	8
Tableau	V c - " " "	9
Tableau	VI a - Régressions en fonction du revenu total selon la catégorie socio- professionnelle	10
Tableau	VI b - " " "	11
Tableau	VI c - " " "	12
Tableau	VII - Les inactifs	13
Tableau	VIII a - Régressions en fonction du revenu total selon la variation escomptée sur le revenu	14
Tableau	VIII b - " " "	15
Tableau	VIII c - " " "	16
Tableau	VIII d - " " "	17

	<u>Pages</u>
Tableau IX - Régression en fonction du revenu total selon la présence ou l'absence de revenus exceptionnels	18
Tableau X a - Régression en fonction du revenu total selon la composition patrimoine	19
Tableau X b - " " "	20
Tableau X c - " " "	21
Tableau X d - " " "	22
Tableau XI - Valeur moyenne des composantes de la fortune selon l'âge et le niveau fortune	23

I - INTRODUCTION

L'échantillon

La préparation de l'enquête, le questionnaire, le tirage de l'échantillon ont été réalisés en collaboration par l'INSEE et le CREP. L'enquête, effectuée en automne 1964, a fourni 450 questionnaires portant sur les comptes de l'année 1963 de ménages salariés et inactifs, tirés par l'INSEE avec des taux de sondage plus forts pour les revenus élevés. Après redressement, l'effectif total correspond à un échantillon de 1 204 (1) ménages représentatifs des trois régions de sondage : la région Parisienne, la Provence, la Bretagne : il ne saurait être question de considérer cet échantillon comme représentatif de l'ensemble de la France. La cohérence interne de chaque questionnaire a été vérifiée, en effet, la consommation a été estimée indépendamment par grands postes (alimentation, loyer, impôts ...) et on a vérifié que le revenu total correspond à la consommation plus l'épargne nette avec une tolérance d'un maximum de 10 %.

Le Tome précédent (2) donnait un compte rendu détaillé de l'enquête et étudiait les valeurs moyennes du revenu de la consommation et de la fortune des ménages de l'échantillon en fonction de divers facteurs démographiques et sociaux.

L'objet du Tome 2 est l'analyse de la liaison de l'investissement et de l'épargne, à partir des données individuelles, avec le revenu, sous ces différentes formes, en tenant compte des autres facteurs individuels caractérisant le ménage : l'âge, la catégorie sociale, ... Enfin une tentative a été faite pour introduire la fortune comme autre variable explicative.

Définition de l'épargne

L'épargne est la somme des variations algébriques des éléments d'actif et de passif apparaissant au bilan des ménages, qu'il s'agisse d'éléments physiques ou d'éléments financiers. En bref elle correspond aux sommes affectées dans l'année à l'acquisition des biens suivants :

(1) L'exploitation sur calculateur électronique n'a retenu que 1 197 questionnaires.

(2) CREP Tome 1 - Enquête Pilote Salariés et Inactifs 1964 par B. de BAGNEAUX et A. ANDRE.

- . immobilier : logement principal, résidence secondaire, travaux de modernisation ;
- . biens durables ;
- . assurance vie et capitalisation ;
- . placements liquides (à l'exclusion de la monnaie), caisse d'épargne, portefeuille et créances ;
- . remboursement de sommes dues sur des achats antérieurs.

On appellera investissement la valeur totale des biens acquis ; l'épargne nette s'obtient donc par soustraction de l'endettement nouveau de cet investissement.

Pour situer les ordres de grandeur et en rappelant que l'échantillon n'est pas représentatif et que les résultats ne peuvent en aucun cas être extrapolés, on indique ci-dessous les valeurs globales des composantes de l'épargne :

	Valeurs totales dans l'échantillon de 1 197 ménages (en 10 F) %		Pourcentage de ménages concernés
Achat de logement)	159 123	45	5 %
Résidence secondaire)			
Travaux)			
Achat de biens durables	126 806	27,4	46 %
Remboursement d'emprunts	96 940	20,9	17 %
Variation liquidités	- 750	- 0,2	38 %
Caisse d'épargne	7 160	1,5	31 %
Portefeuille	28 256	6,1	4,1 %
Primes d'assurance	11 018	2,4	22 %
Créances	- 15 262	- 3,3	3,6 %
<u>Investissement</u>	462 521	100	78 %
Endettement nouveau	- 156 552	34	19,2 %
<u>Epargne nette</u> :	305 969	66	78 %

Les assurances autres que l'assurance-vie et capitalisation, c'est-à-dire l'assurance auto et l'assurance du foyer, sont comptées avec la consommation ; par contre les dépenses de biens durables ne font pas partie de la consommation.

La décomposition de l'investissement pour l'ensemble de l'échantillon fait ressortir l'importance de l'immobilier : la va-
leur des achats immobiliers et des travaux représente 45 % de l'in-
vestissement, plus une partie des 21 % de remboursement. Par consé-
quent près des 2/3 de l'investissement concernent l'immobilier ; or
5 % seulement des ménages sont concernés par l'achat d'un logement
(principal), et 17 % par les remboursements.

D'autre part 22 % de l'ensemble des ménages n'ont eu - ou
déclaré - aucune variation positive ou négative d'actif physique ou
financier et apparaissent donc avec une épargne nulle.

La liaison épargne revenu

Les revenus sont ceux touchés en 1963, ils comprennent :

- 1) les revenus courants : salaires, pensions, allocations familiales et les revenus mobiliers et immobiliers ;
- 2) les ressources exceptionnelles : gains de loterie, héritages, remboursements inattendus, subventions, etc...

En théorie économique les auteurs ont tendance à expliquer le comportement des ménages, consommation et épargne, par le revenu, et en particulier par le revenu normal ou permanent qui repose sur l'idée d'un revenu moyen pendant une période plus longue que l'année.

Or le revenu de l'année saisi par l'enquête n'est pas un bon indicateur du revenu normal. D'autre part toute étude doit se limiter à une certaine unité de temps, l'année, or cette période peut être trop courte pour l'analyse des grosses dépenses comme celle d'un logement, ou d'une résidence secondaire, dont le paiement peut s'étaler sur plusieurs années.

Dans ce cas ce sont les revenus sur 5 ans ou plus qu'il faudrait considérer, et non le revenu de l'année, celui-ci n'expliquant plus à lui seul un investissement réalisé cette année, mais préparé depuis longtemps ou acheté à crédit et payé à 80 % dans le futur. Ainsi les paiements effectués dans l'année qui figurent dans l'épargne nette, apports personnels ou remboursements, peuvent-ils être assez peu liés au revenu actuel. De même les paiements contrac-
tuels comme ceux de l'assurance vie, sont peu liés au revenu actuel...

Seront sans doute davantage liés au revenu, toute chose égale d'ailleurs, les achats de biens durables et les placements, ces derniers apparaissant soit comme un résidu, soit comme la constitution d'une réserve, d'un capital pour l'avenir. En particulier, on conçoit que les ressources exceptionnelles soient directement épargnées lorsqu'elles sont importantes, la consommation totale

d'un ménage ayant en moyenne une certaine permanence du fait des habitudes.

On peut alors s'attendre à une liaison médiocre entre l'épargne et le revenu au cours d'une année.

A l'inverse, le revenu peut être influencé par un investissement, c'est le cas des travaux supplémentaires entrepris ou d'un deuxième salaire recherché pour augmenter le revenu en vue d'un investissement.

La difficulté majeure dans la détermination d'une liaison entre l'épargne et le revenu semble donc être la réduction à l'année de comportements et de décisions qui concernent les budgets de plusieurs années.

Enfin la fortune du ménage, dont l'épargne est la variation, aurait, d'après Stone, une valeur explicative, réduite mais significative, sur le niveau d'épargne, en plus de l'effet du revenu : les calculs effectués dans ce sens n'indiquent qu'une très légère influence de la fortune. Mais si l'influence propre du niveau de fortune sur l'épargne n'est pas claire, en revanche l'habitude de gérer une fortune, la connaissance des formalités et du milieu financier seraient des facteurs favorables à l'épargne ; on en trouve confirmation dans le comportement des cadres supérieurs.

Il est fondamental que malgré toutes ces restrictions, l'épargne totale moyenne évaluée comme la somme des diverses variations d'actif des ménages augmente linéairement avec le niveau du revenu : en effet les valeurs moyennes d'investissement ou d'épargne nette à différents niveaux de revenu s'ajustent exactement selon une droite :

$$E = aR + b + u$$

a étant un paramètre supposé constant à tous les niveaux de revenu. Si l'on prend par contre des données individuelles l'ajustement reste valable, mais avec une forte dispersion autour de la droite.

Cet ajustement linéaire, qui est donc justifié par l'expérience, a l'avantage d'être simple, de pouvoir tenir compte des valeurs négatives de l'épargne et enfin d'être additif de telle sorte que la somme des coefficients a des composantes de l'épargne est égale au coefficient a de l'épargne totale.

La variation de l'épargne E reflète à la fois la variation du nombre de ménages concernés par telle forme d'épargne et du montant de cet investissement, le prix, lorsqu'il s'agit d'un logement par exemple.

Cet ajustement linéaire a cependant l'inconvénient de ne pas convenir dans les plus bas revenus (inférieur à 6 000 F), en effet le terme constant b de l'équation :

$$E = aR + b$$

est de l'ordre de - 3 770 F, c'est-à-dire que l'équation de consommation, complémentaire de celle de l'épargne, sera :

$$C \sim (1-a).R + 3\,770$$

Or la consommation observée dans les bas revenus ne s'ajuste pas à une telle équation.

Malgré son imperfection, nous considérons l'ajustement linéaire comme valable, surtout dans la zone moyenne, et on verra que les coefficients de corrélation obtenus sur les données individuelles sont élevés.

Plusieurs définitions du revenu ont été utilisées comme variables explicatives : le revenu courant qui n'explique que 12 % des variations de l'épargne nette, le revenu courant + les ressources exceptionnelles qui en explique 47 % (cf tableau 1). C'est pourquoi les régressions seront faites dans le présent tome en utilisant le revenu total, courant et exceptionnel.

La liaison entre l'investissement et le revenu courant + les dettes nouvelles est naturellement bonne mais illusoire, puisqu'une partie de l'investissement correspond à l'endettement.

Tableau 1

	814 actifs		383 inactifs	
	investisse- ment	épargne nette	investisse- ment	épargne nette
revenu courant	$r^2 = 0,04$	$r^2 = 0,12$	$r^2 = 0,29$	$r^2 = 0,25$
revenu + ressources exceptionnelles	0,33	0,47	0,31	0,29
revenu + dettes nouvelles	0,49	0,14		
revenu courant + ressources exception- nelles + dettes nouvelles	0,71	0,38		

Si, comme on l'a vu, l'ajustement linéaire de l'épargne en fonction du revenu est justifié en théorie et par l'observation, l'analyse devrait s'appliquer à réduire la forte dispersion des observations individuelles autour de la droite ajustée. Cette dispersion provient de plusieurs raisons

- 1) les valeurs de l'épargne et du revenu d'un ménage seraient en liaison plus étroite sur une période plus longue qu'un an, et ceci principalement pour ce qui concerne tous les investissements immobiliers : apports personnels au moment de l'accession, remboursements, etc..
- 2) la diversité des comportements, fait que toutes choses égales d'ailleurs, deux ménages ayant les mêmes caractéristiques sociales et économiques n'auront pas le même comportement ; l'un sera économe, l'autre dépensier.
- 3) le fait qu'on ait décidé de mesurer l'épargne du ménage sans tenir compte du nombre de personnes constituant la famille.
- 4) enfin, la présence ou non d'un loyer, intervenant donc, pour les locataires, en diminution de leurs possibilités d'épargne, par rapport à un ménage analogue mais propriétaire de son logement.

Mesurée pour l'ensemble de l'échantillon, la dispersion σ de l'épargne à 4 niveaux de revenus, reste voisine de la valeur moyenne correspondante, c'est-à-dire que σ/m reste voisin de 1, sauf pour les bas revenus ; cela ne nuit pas à l'estimation des coefficients, mais seulement à leur variance.

Tableau 2

Revenu courant et exceptionnel	épargne nette moyenne	σ	σ/m
< 10 000 F	470	1 280	2,7
10 000 à < 20 000 F	2 070	2 770	1,3
20 000 à < 30 000 F	4 930	4 050	0,8
> 30 000 F	10 000	11 180	1,1

La signification des paramètres obtenus par l'ajustement de la droite $E = aR + b$ est simple : a est la propension marginale à épargner, c'est-à-dire indique la proportion d'une variation de revenu affectée à la variation de l'épargne ; par définition on la suppose constante à tous les niveaux de revenus : $a = dE / dR$

Si t désigne la propension moyenne $\frac{E}{R}$, on obtient aisément l'élasticité de l'épargne par rapport au revenu, soit a ; l'élasticité, qu'on calcule en général au revenu moyen, est décroissante avec le revenu puisque la propension moyenne t augmente avec le revenu, car

$$\frac{E}{R} = a - \frac{b}{R}$$

Le tableau suivant donne les valeurs de ces trois paramètres calculés en utilisant le revenu total (revenu courant et ressources exceptionnelles).

Tableau 3

	Propension marginale a	Propension moyenne t	Elasticité	Moyenne (10F)
(814 actifs)				
Consommation totale	0,591	0,800	0,74	1 448
Biens durables	0,056	0,075	0,75	135
Epargne nette sans biens durables	0,34	0,116	2,92	209
	0,987	0,99		1 792
(383 inactifs)				
Consommation totale	0,766	0,92	0,83	826
Biens durables	0,082	0,048	1,70	43
Epargne nette sans biens durables	0,14	0,028	5,0	25
	0,988	0,99		894

La liaison entre l'épargne et le revenu doit être étudiée en éliminant l'influence des autres facteurs qui agissent sur l'épargne indépendamment du revenu : l'âge, la situation d'accédant...

C'est pourquoi les régressions :

$$E = aR + b$$

ont été effectuées après découpage de l'échantillon suivant les critères de tri :

- l'âge, la catégorie sociale
- la situation d'accession à la propriété
- le sens d'évolution du revenu, en hausse ou en baisse
- la présence de ressources exceptionnelles
- la composition du patrimoine

Une fois choisie la meilleure régression c'est-à-dire, comme nous l'avons vu, le revenu total, on donnera suivant ce découpage, les résultats des régressions de la consommation, de l'investissement et de l'épargne ; l'investissement et l'épargne étant d'abord pris globalement puis décomposés en grands postes.

Enfin on essaiera d'introduire la fortune dont l'épargne est la variation : taux de diffusion et valeur des éléments du patrimoine en fonction du revenu, composition du patrimoine, influence de la fortune sur l'épargne.

II - LA CONSOMMATION

La consommation des ménages déjà décrite dans le Tome 1 est ici reprise dans l'aspect de sa liaison avec le revenu. La consommation courante comprend le loyer, les impôts, l'assurance auto et du foyer, mais ne comprend pas les biens durables ; dans une deuxième définition on ajoute les dépenses exceptionnelles :

	<u>Actifs</u>	<u>Inactifs</u>
Consommation moyenne :		
. courante	13 756 F	7 820 F
. exceptionnelle	727 F	445 F

Pour les calculs de corrélation de la consommation en fonction du revenu on a retenu :

- . le revenu courant : salaires, pensions, allocations familiales et les revenus mobiliers et immobiliers ;
- . le revenu courant + les ressources exceptionnelles.

Tableau 4

	Propension marginale a	Sa	r ²	Propension moyenne C/R	Elasticité
(Actifs seulement)					
<u>Consommation courante</u>					
x Revenu courant	0,74	0,01	0,85	0,796	0,929
x Revenu total	0,55	0,01	0,67	0,760	0,723
<u>Consommation totale</u>					
x Revenu courant	0,79	0,01	0,86	0,838	0,942
x Revenu total	0,59	0,01	0,68	0,800	0,737

Les équations de consommation en fonction du revenu sont les suivantes (indice C = courant, indice T = total) :

$$\begin{array}{l} \text{Actifs} \\ \text{(terme constant en 10 F)} \end{array} \quad \begin{array}{l} C_C = 0,74 R_C + 101 \quad (r^2 = 0,85) \\ (0,01) \end{array}$$

$$\begin{array}{l} C_T = 0,59 R_T + 377 \quad (r^2 = 0,68) \\ (0,01) \end{array}$$

$$\begin{array}{l} \text{Inactifs} \\ \end{array} \quad \begin{array}{l} C_C = 0,75 R_C + 120 \quad (r^2 = 0,86) \\ (0,02) \end{array}$$

$$\begin{array}{l} C_T = 0,76 R_T + 140 \quad (r^2 = 0,83) \\ (0,02) \end{array}$$

La propension marginale à consommer, avec les valeurs courantes, est 0,74 tandis qu'en incluant consommation et revenus exceptionnels, la propension est 0,59, ceci s'explique par le fait que la consommation est soumise à des habitudes qui ne se modifient pas rapidement, en particulier lorsqu'un ménage reçoit une importante ressource exceptionnelle.

Le rapprochement avec la propension obtenue à partir de la série temporelle de consommation /0,85/ n'indique pas de différence considérable avec la propension obtenue avec les données de l'enquête : si l'on ajoute les biens durables à la consommation totale, on obtient : $0,79 (1) + 0,05 = 0,84$, en fonction du revenu courant.

On verra de même (2) pour les seuls ménages n'ayant pas eu de ressources exceptionnelles que la propension à consommer en incluant les biens durables est 0,85.

Les propensions à consommer obtenues peuvent être considérées comme valables et représentent bien l'évolution de la consommation en fonction du revenu : les coefficients r^2 sont en effet élevés : 0,70 à 0,80 pour 1 200 données individuelles.

Seul le terme constant ne semble pas correspondre à la réalité mais la formulation linéaire choisie pour l'explication de l'épargne, entraînait une forme linéaire pour la consommation.

Dans le but de voir si ces ménages forment ou non un ensemble homogène on a divisé l'échantillon en groupes choisis a priori comme devant être plus homogènes : des ajustements ont donc été effectués à l'intérieur de chacun de ces groupes, pour tester si les paramètres correspondant à chacun de ces sous échantillons différent entre eux.

(1) Cf. tableau 4.

(2) Propension marginales en annexe

Les propensions à consommer sont les compléments à 1 des propensions à épargner.

Le tableau I en annexe indique les propensions marginales à consommer, propensions moyennes et élasticités par rapport au revenu total (revenu courant et exceptionnel) pour les différents groupes :

- 1) socio-démographiques ;
- 2) selon l'évolution du revenu, la structure de l'actif (logement, portefeuille, assurance-vie), la présence de fortes ressources exceptionnelles, l'état d'accèsion au logement.

Les caractéristiques des ménages actifs ayant les plus faibles propensions marginales à consommer sont les jeunes, ceux qui envisagent une hausse de revenu, les locataires, les ménages n'ayant ni assurance-vie, ni portefeuille, n'habitant pas à Paris et enfin ceux qui achètent un logement.

Inversement les personnes ayant les plus fortes propensions marginales à consommer semblent appartenir à la catégorie la plus aisée : cadres supérieurs, d'âge mûr, propriétaires, ne prévoyant pas de hausse de leur revenu, et possédant assurance-vie et portefeuille.

La question se pose de savoir si malgré le petit nombre de ménages riches -cadres supérieurs possédant portefeuille et assurance- les propensions marginales à consommer sont significativement plus élevées que pour les autres catégories ; elles le sont :

Tableau 5

	n	Propension marginale à consommer a	σ (1)
Locataires	436	0,50	0,02
Propriétaires	281	0,75	0,02
Ouvriers	248	0,34	0,03
Cadres supérieurs	63	0,91	0,06
20 à 35 ans	188	0,39	0,03
46 à 55 ans	158	0,84	0,03
ni assurance, ni portefeuille	324	(0,29 0,48	(0,02 0,04
assurance et portefeuille	35	(0,81 0,95	(0,10 0,09

(1) σ mesure l'écart type du coefficient a ; il est minimisé par le redressement de l'échantillon, en moyenne multiplié par 1,6

Il faut bien noter que cette tendance des ménages à revenu élevé à consommer presque toute augmentation de revenu (à voisin de 1) ne s'oppose nullement à ce que leur épargne soit élevée en valeur absolue ; seulement pour ceux-ci l'épargne a une élasticité faible, alors que pour le groupe des "moins riches", l'épargne a une élasticité très forte.

III - EPARGNE ET REVENU

On a vu dans le chapitre I qu'il était légitime d'expliquer l'épargne des ménages par leur revenu, malgré l'inconvénient de la réduction à un an de variations qui s'expliqueraient mieux **sur** une période plus longue. Les corrélations simples utilisées conduisent à définir un comportement moyen ; à tel revenu correspond en moyenne tel niveau d'épargne ; l'équation linéaire obtenue résume donc le comportement d'épargnants d'un millier de ménages. On suppose que le ménage A épargnerait en moyenne comme le ménage B s'il avait le revenu de B, avec l'hypothèse que tous les facteurs autres que le revenu, tels que le niveau et la structure du patrimoine, le comportement économe ou dépensier, les conditions familiales, etc... entraînent une dispersion aléatoire de l'épargne individuelle autour d'une valeur moyenne dépendant du revenu. D'ailleurs la loi de comportement obtenue ainsi en comparant au même instant des ménages, ne diffère pas sensiblement de la loi temporelle reliant l'épargne au **revenu disponible**.

L'investissement et l'épargne sont mesurés comme la variation des actifs physiques et financiers des ménages, en cours d'année :

- l'investissement correspond à la valeur totale des achats immobiliers ou de biens durables financés par les fonds propres du ménage et par l'emprunt, à la variation des placements (sans le numéraire détenu par le ménage) aux primes d'assurance-vie et capitalisation, et aux remboursements d'achats antérieurs ;
- l'épargne nette est obtenue en déduisant l'endettement nouveau et correspond donc à la partie financée par le ménage.

Les corrélations de l'épargne et de l'investissement ont été effectuées soit avec le revenu courant du ménage - salaires, pensions, allocations familiales, revenus immobiliers et mobiliers - soit avec le revenu total égal au revenu courant augmenté des ressources exceptionnelles.

Les ressources exceptionnelles jouent un rôle considérable dans l'explication de l'investissement et de l'épargne ; en effet, la qualité des ajustements mesurée par R^2 (tableau 7) s'améliore nettement lorsqu'on utilise comme variable explicative la somme du revenu courant et des ressources exceptionnelles ; les coefficients R^2 passent de 0,04 à 0,33 et de 0,12 à 0,47, lorsqu'on les introduit. Ainsi explique-t-on 47 % de la variance de l'épargne nette, ce qui est satisfaisant avec 814 observations (ménages actifs).

Tableau 6

Régression de la consommation et de l'épargne avec le revenu total

	Actifs		Inactifs	
	Consommation totale	$C_T = 0,59R_T + 377$ 0,01	$r^2 = 0,68$	$C_T = 0,76R_T + 140$ 0,02
Epargne nette avec biens durables	$E_N = 0,40R_T - 379$ 0,02	$r^2 = \underline{0,47}$	$E_N = 0,23R_T - 135$ 0,02	$r^2 = \underline{0,28}$
a + a'	0,99		0,99	

Tableau 7

Coefficients R^2 - actifs seulement (n = 814)

	Revenu courant	Revenu courant + dettes nouvelles	Revenu courant et revenu exceptionnel	Revenu courant + revenu exceptionnel + dettes nouvelles
Consommation totale	0,857		0,685	
Investissement avec biens durables	0,04	0,49	0,33	0,71
Epargne nette avec biens durables	0,12	0,14	0,47	0,38

Tableau 8
Propensions marginales

	Actifs (814)				Inactifs (383)			
	Revenu courant		Revenu courant + revenu exceptionnel		Revenu courant		Revenu courant + revenu exceptionnel	
	a	s	a	s	a	s	a	s
Investissement avec biens durables	0,343	0,08	0,56	0,03	0,32	0,02	0,32	0,02
Investissement sans biens durables	0,29	0,04	0,51	0,02	0,23	0,03	0,23	0,02
Epargne nette avec biens durables	0,24	0,02	0,40	0,02	0,22	0,02	0,23	0,02
Epargne nette sans biens durables	0,19	0,02	0,34	0,02	0,13	0,02	0,14	0,02

On vérifie aussi que le coefficient de l'épargne nette, par rapport au revenu total, est égal à la différence entre les coefficients de l'investissement et des dettes nouvelles (cf. tableau 9)

Il ressort du Tableau 8 concernant les propensions que :

- 1) l'écart des propensions obtenues avec les deux définitions du revenu, courant ou total, fait bien ressortir l'affectation des ressources exceptionnelles à l'investissement, au moins pour les actifs.
- 2) la différence des coefficients de l'investissement et de l'épargne nette montre que l'endettement augmente avec le niveau du revenu ;
- 3) la part des biens durables dans la propension représente 0,05.

Tableau 9

		Propension marginale	Propension moyenne
<u>Actifs</u>	Investissement	0,56 (0,02)	28,8
	Dettes nouvelles	0,162 (0,02)	9,8
	Epargne	0,40	
<u>Inactifs</u>	Investissement	0,317 (0,02)	11,0
	Dettes nouvelles	0,09 (0,016)	3,5
	Epargne	0,227	

De même que la propension marginale à consommer (dépenses courantes et exceptionnelles, biens durables compris) est, en fonction du revenu courant, 0,85, la propension d'épargne nette (sans biens durables) est 0,19 avec le revenu courant ce qui est peu différent du coefficient 0,15 obtenu à partir de la série temporelle de l'épargne de l'ensemble des ménages (salariés ou non) donnée par la comptabilité nationale, en fonction du revenu disponible.

Au total on peut dire que 51 % d'une augmentation de revenus courants et exceptionnels est consacré par un ménage salarié actif à l'investissement (sans biens durables) et 34 % à l'épargne nette contre 29 % et 19 % d'une augmentation du revenu courant seulement. Mais on verra que ces valeurs moyennes des propensions varient entre les groupes socio-économiques que l'on peut déterminer à l'intérieur de cet échantillon de ménages salariés.

Les corrélations simples ont été faites dans des groupes choisis à l'avance, devant avoir des comportements différents et par suite plus homogènes. On observe bien des comportements différents mais la variance de l'épargne à l'intérieur de ces groupes n'est guère réduite ; on verra en particulier que les composantes de l'épargne sont peu liées avec le revenu actuel, en tout cas moins que leur total ; l'explication de ce phénomène, déjà signalée vient de la réduction à l'année d'opérations portant en réalité sur plusieurs années et de la liberté qu'ont les ménages d'affecter leur épargne à diverses utilisations ; en effet le total de l'épargne reste voisin de la différence entre revenu et consommation - c'est la "contrainte du budget" - tandis que la répartition de ce total

entre les différentes composantes de l'épargne : versements pour l'achat d'un logement placements etc... est déterminée par le ménage, la contrainte du budget sur chaque composante étant moins forte que sur le total de ces composantes.

Les tableaux II et III en annexe indiquent les propensions moyennes et marginales de l'investissement et de l'épargne nette, calculées en fonction du revenu total (revenu courant et exceptionnel du ménage), sans les décomposer en leurs diverses affectations.

Avant d'examiner l'influence de l'appartenance à un groupe sur le coefficient de l'épargne, ou propension marginale, examinons la qualité des ajustements, mesurée par le coefficient r^2 , en tenant compte du nombre de ménages des groupes ; on trouve que les groupes pour lesquels le revenu total est une bonne variable explicative de l'épargne (r^2 élevé) sont ceux pour lesquels la propension marginale est élevée et inversement :

1) parmi les salariés actifs, ceux pour qui le revenu explique le moins les variations de l'épargne ou de l'investissement sont les cadres supérieurs, voisins de 50 ans, n'envisageant pas de hausse de revenu, ayant assurance-vie et portefeuille ;

2) par contre les ménages pour lesquels le revenu explique le mieux les différences d'épargne sont les jeunes, qui envisagent une hausse de revenu, n'ayant ni logement - donc locataires - ni assurance-vie, ni portefeuille.

Cette différence de liaison de l'épargne avec le revenu peut s'expliquer : le groupe des "jeunes débutants" ayant un budget plus restreint et souvent pas de fortune, se livre à des opérations plus modestes avec un souci d'équilibre budgétaire, tandis que les autres, plus riches, peuvent réaliser des opérations plus importantes en ayant au besoin davantage recours au crédit ; le comportement d'épargnant de ces derniers est en tout cas plus "dispersé" (cf. chapitre I).

En ce qui concerne les propensions marginales, ces deux groupes sont encore opposés : plus faibles propensions à épargner des cadres supérieurs au sommet de leur carrière, et forte propension à épargner des jeunes débutant sans fortune.

Nous allons étudier maintenant le comportement d'épargnant des ménages classés en groupes plus homogènes. Etant donné l'importance de l'accession à la propriété - un tiers des ménages environ concernés par les opérations d'apport personnel, remboursements, travaux, et deux tiers de l'investissement consacré à l'immobilier - nous commençons par étudier l'influence de ce facteur.

Pour chaque facteur on étudie d'abord le total de l'investissement ou de l'épargne et ensuite les composantes de l'investissement.

1) Influence de l'accession à la propriété (actifs seulement)

Le but de l'analyse est de déterminer si le fait d'être locataire, propriétaire ancien ou accédant, entraîne une attitude distincte vis-à-vis de l'épargne et d'examiner comment évolue le comportement des propriétaires selon le stade d'accession à la propriété.

On a divisé l'échantillon des ménages actifs salariés en 5 groupes :

	1. achetant un logement dans l'année	24
	2. remboursant un logement acheté antérieurement	117
	(3. les locataires (non accédant)	427
Autres	{4. les propriétaires (ni accédant ni remboursant)	154
	{5. les logés gratuitement (non accédant)	92
		<hr/>
		814

Pour chacun de ces groupes on a calculé la régression sur les données individuelles :

$$E = a R + b$$

E représentant soit l'investissement total ou l'épargne totale de l'année soit leurs composantes et R étant le revenu total, courant et exceptionnel . Les composantes de l'investissement sont :

- l'immobilier : logement principal, résidence secondaire, travaux
- les placements
- l'assurance-vie
- les biens durables
- les remboursements

Epargne et investissement

On remarque que la distribution des ménages selon chaque catégorie est inégale, ce qui donne une valeur représentative différente à chaque groupe.

En ce qui concerne les revenus moyens des groupes, ils sont nettement les plus élevés pour les accédants. Le taux d'investissement ou rapport de l'investissement au revenu est très élevé pour les accédants, en effet, l'investissement immobilier est dans ce cas la valeur totale du logement, quelle que soit la part du prix payé dans l'année :

	<u>Investissement</u>	<u>Epargne nette</u>
1.	172 %	45 %
2.	31 %	26 %
3.	18 %	15 %
4.	24 %	18 %
5.	16,7 %	14,4 %

On remarque parmi ceux qui n'ont pas, ou plus, de charges d'acquisition, le taux d'investissement plus élevé des propriétaires "anciens" (n° 4) ce qui peut dénoter une persistance des habitudes d'épargne des ménages de cette catégorie. Mais il est vrai qu'il peut s'agir de travaux sur des immeubles anciens c'est-à-dire une dépense d'entretien.

Quand on passe à l'épargne nette - égale à l'investissement moins les dettes - les rapports au revenu sont les plus élevés pour les accédants (0,45) et ceux qui remboursent (0,26), viennent ensuite les propriétaires anciens (0,18) et enfin les locataires et logés gratuitement (0,15 et 0,14).

Les propensions marginales de l'investissement et de l'épargne totale pour les 5 groupes sont données tableau 10.

Pour les accédants la propension est élevée (2,18), mais elle ne mesure que le coefficient du revenu sur le prix du logement, tous les ménages de ce groupe étant par définition acheteurs dans l'année.

Tableau 10

	Investissement		Epargne nette	
	Propension marginale	Elasticité	Propension marginale	Elasticité
Accédants	2,18	1,26	0,59	1,30
Remboursants	0,32	1,05	0,29	1,12
Autres :				
Locataires	0,46	2,5	0,45	2,9
Propriétaires anciens	0,30	1,3	0,24	1,3
Logés gratuitement	0,30	1,8	0,29	2,0

Pour les groupes autres que les accédants : locataires, propriétaires anciens, ou en train de rembourser, la propension marginale de l'investissement et de l'épargne restent dans les limites de 0,3 à 0,5 et pour eux l'écart entre les deux propensions, qui mesure les propensions à s'endetter, reste faible (inférieur à 0,06) tandis qu'elle est de 1,6 pour les accédants.

Les locataires, qui forment la catégorie la plus nombreuse, épargnent un peu moins en moyenne, à revenu égal, que les propriétaires anciens, à cause sans doute du paiement d'un loyer ; ils ont par contre une propension marginale à épargner un peu plus élevée que les propriétaires anciens.

	Propriétaires anciens	Locataires
Epargne	3 180	2 722
Taux d'épargne (E/R)	0,18	0,15
Propension marginale	0,24	0,45

Les élasticités d'investissement ou d'épargne des locataires et logés gratuitement sont nettement plus élevées que celles des propriétaires anciens ou récents. Cela s'explique pour les locataires par un pourcentage d'épargnants et un niveau faible dans les bas revenus, joints à une plus grande sensibilité face aux variations de revenu. Le cas des propriétaires anciens, pour lesquels l'élasticité est aussi faible que celle des accédants s'explique pour des raisons différentes, par un désir moins fort d'épargne supplémentaire.

Quant à ceux qui remboursent il s'agit d'épargne contractuelle se rapportant à des achats antérieurs, donc peu sensible aux variations du revenu actuel.

Les composantes de l'investissement : la structure de l'investissement est donnée Tableau 11, avec la part correspondant à l'endettement.

Tableau 11

	Accédants	Remboursants	Locataires	Propriétaires anciens	Logés gratuitement
Immobilier	} 107	89	15	51	17
Remboursements			8	4	15
Placements	- 14,7	- 21,2	32	15	23
Biens durables	7,1	30,9	41	26	38
Assurances	0,2	1,3	4	4	7
	100	100	100	100	100
% endettement	73,5	15	13	24	14

Pour les accédants l'investissement représente principalement la valeur totale du logement, il est financé pour 73 % par l'emprunt, pour 15 % par un prélèvement sur les placements, donc pour 12 % par le revenu de l'année.

Les "remboursants" consacrent - par contrainte - 89 % de leur investissement à leurs paiements contractuels. Les locataires et logés gratuitement ont une structure d'investissement voisine portant principalement sur les placements et achats de biens durables : 32 à 23 % en placements et 41 à 38 % en biens durables.

En ce qui concerne les composantes de l'investissement, les tableaux IV en annexe donnent les résultats détaillés des regressions de l'investissement et de ses composantes en fonction du revenu total, les coefficients a étant les propensions marginales qu'on a résumées ci-dessous :

	Accédants	Remboursants	Autres
Immobilier	2,31	0,49	0,06
Placements	- 0,40	- 0,24	+ 0,27
Assurance	0,00	0,00	0,00
Biens durables	0,24	0,04	0,05

En dehors des différences considérables sur l'immobilier, on remarque la variation négative des placements des accédants (- 7 720 F et propension - 0,40) et la propension positive des placements des "autres" (880 F et propension + 0,27).

En termes d'élasticité - rapport de la propension marginale a au taux t -par rapport au revenu soit $\frac{a}{t}$, on obtient pour les placements une valeur particulièrement élevée pour les "autres", non accédants :

Accédants	1,6
Remboursants	3,8
Autres	5,2

Par ailleurs la liaison entre placements et revenu, en général faible, est relativement bonne pour le groupe des non accédants (locataires et propriétaires anciens).

2) Influence de l'âge (actifs seulement)

On va voir ici l'influence que peut avoir l'âge du chef de ménage sur son investissement et son épargne. Certains auteurs (1) parlent d'un profil de vie selon lequel un ménage jeune a de fortes chances d'entrer dans le cycle de l'achat immobilier : apport personnel, endettement et remboursements, pour souvent de nombreuses années, la fin de la vie active seule lui permettant de faire des placements financiers.

Les mêmes régressions ont donc été effectuées sur données individuelles :

$$E = a R + b$$

(1) Cf. l'épargne et l'épargnant EA. LISLE Dunod 1967

avec les groupes d'âge suivants :

moins de 35 ans	188
36-45 ans	230
46-55 "	158
56-65 "	198
66 et plus	19
âge non déclaré	21
	814

On observe le phénomène bien connu de l'effet de l'âge sur le niveau de revenu : maximum entre 36 et 45 ans, donc baisse des revenus après 45 ans. Il s'agit cependant d'une photographie instantanée et de valeurs moyennes ; l'influence réelle de l'âge peut être mélangée avec un effet "génération".

Investissement et épargne.

Le rapport de l'investissement au revenu est égal à 48 % pour les moins de 35 ans, puis cette proportion diminue, passe par minimum entre 46 et 55 ans et remonte après 55 ans :

Tableau 12

	Investissement	Epargne	Endettement (en % du revenu)
- 35 ans	48 %	21 %	27 %
36-45	21	16	5
46-55	18	14	4
56-65	27	22	5
(1) 66 et plus	40	40	0

Les moins de 35 ans ont un niveau d'investissement, une propension à investir, une élasticité et un endettement de loin les plus élevés (tableaux 13 et V en annexe), naturellement cela correspond à un besoin d'équipement et de logement, réalisé avec le crédit.

(1) Cf. le groupe des actifs de plus de 65 ans est trop faible pour que les résultats soient significatifs.

Tableau 13

	Investissement		Epargne		Endettement
	Propension	Elasticité	Propension	Elasticité	moyen
- 35 ans	1,67	3,5	0,52	2,5	4 710
36-45	0,32	1,5	0,22	1,3	1 050
46-55	0,15	0,8	0,14	1,0	620
56-65	0,58	2,1	0,55	2,5	780
66 et plus (1)	0,79	2,0	0 79	2,0	0

Entre 46 et 55 ans on observe en revanche une sorte de relâchement : les propensions marginales et les élasticités sont minimales, c'est la période où un chef de ménage s'est équipé, où ses enfants ont dans les 20 ans, donc avec une dépense élevée de consommation. Ce relâchement de l'épargne autour de 50 ans coïncide aussi avec une plus faible liaison entre l'épargne et le revenu, les coefficients r^2 sont plus faibles.

Les composantes; on donne ici après la structure de l'investissement selon l'âge

Tableau 14

	35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans	56 à 65 ans	66 ans et plus (1)
Immobilier	73,5 %	21,0 %	31,3 %	29,5 %	63,5 %
Biens durables	24,1 %	43,5 %	34,8 %	11,8 %	5,3 %
Remboursements	5,8 %	25,7 %	47,0 %	17,2 %	49,0 %
Placements	- 4,8 %	5,8 %	- 16,0 %	39,5 %	- 24,7 %
Assurance	1,2 %	3,9 %	3,1 %	1,7 %	6,6 %
	100	100	100	100	100
Investissement	8 290	4 320	3 200	4 590	5 270
% endettement	57 %	24 %	19 %	17 %	0 %

(1) Le groupe des actifs de plus de 65 ans est trop faible pour que les résultats soient significatifs.

Cette structure de l'investissement selon l'âge semble confirmer l'hypothèse du profil de vie : d'abord importance de l'immobilier et des biens durables, puis période de remboursements et enfin, de 56 à 65 ans, phase des placements.

Tableau 15

<u>Placements : propensions marginales</u>					
	- 35 ans	36-45	46-55	56-65	66 et + (1)
Liquidités (comptes)	0 00	0,03	0,02	0,01	0,02
Caisse d'épargne	-0,16	0,01	0,00	0,00	-0,08
Portefeuille	0,00	0,00	0,06	0,44	0,04
Créances (2)	0,00	-0,01	-0,21	0,00	0,00

Les propensions marginales à investir par rapport au revenu total sont données pour chaque composante en fonction de l'âge (Tableaux 21 et 22). On constate une liaison médiocre des placements avec le revenu -R² faible- sauf pour les moins de 35 ans et les 56 à 65 ans, qui sont justement deux périodes de la vie où le budget se trouve souvent "serré" tandis qu'il se produit un relachement vers 45-50 ans.

A moins de 35 ans les opérations significatives concernent les retraits de caisse d'épargne, après 55 ans l'augmentation du portefeuille (propension forte, liaison élevée avec le revenu). Il s'agit d'ailleurs peut-être d'un effet de génération, les jeunes actuels n'ayant peut-être pas dans 30 ans le comportement actuel de leurs aînés.

3) L'influence de la catégorie sociale sur l'épargne. (Cf Tableaux VI en annexe)

Après l'étude de la situation du ménage vis-à-vis de l'accession à la propriété du logement et celle de l'âge, l'étude de cette influence soulève plus que les précédentes le problème du rôle des habitudes dues au milieu social : indépendamment du revenu y a-t-il influence de celle-ci sur le comportement de l'épargnant ? En fait il semble que l'influence du revenu soit prédominante. Les revenus des cadres supérieurs sont les plus élevés, viennent ensuite par ordre décroissant ceux des cadres moyens, contremaîtres, employés, ouvriers.

(1) Résultats non significatifs

(2) Pour les créances les valeurs moyennes et les propensions négatives correspondent au retour dans le budget du ménage d'argent prêté.

L'investissement et l'épargne.

Les rapports au revenu sont les suivants :

Tableau 16

	Investissement	Epargne	Endettement
Cadres supérieurs	0,40	0,20	0,20 %
Cadres moyens	0,34	0,23	0,11 %
Employés	0,15	0,14	0,01 %
Contremaîtres	0,23	0,18	0,05 %
Ouvriers	0,31	0,19	0,12 %

Le niveau d'investissement des Cadres Supérieurs est élevé (16 250 F) et représente 40 % de leur revenu, celui des autres catégories est plus bas et représente une part plus basse de leur revenu. Cela est normal : la consommation d'un ménage riche n'augmente guère sauf cas exceptionnels au delà d'un certain niveau, la part de son investissement peut donc être plus élevée, d'autant plus qu'il pourra s'endetter facilement. Ce sont les employés en revanche qui investissent et épargnent le moins.

Tableau 17

	Investissement		Epargne	
	Propension marginale	Elasticité	Propension marginale	Elasticité
Cadres Supérieurs	0,29	0,50	0,07	0,35
Cadres moyens	0,69	2,00	0,72	3,10
Employés	0,27	1,80	0,27	1,90
Contremaîtres	0,27	1,20	0,25	1,40
Ouvriers	1,38	4,50	0,61	3,20

Les tableaux 16 et 17 montrent qu'avec un niveau d'investissement élevé, les cadres supérieurs ont une propension marginale d'investissement et d'épargne faible : les variations de revenu qui les concernent influent peu sur leur comportement d'épargnant alors qu'elles influent largement chez les ouvriers et cadres moyens par exemple. Les cadres supérieurs sont aussi ceux qui s'endettent le plus.

En ce qui concerne la qualité des ajustements (cf. les coefficients r^2 , tableau VI en annexe) on retrouve ce qui a été dit, à savoir une bonne liaison avec le revenu pour les catégories modestes et mauvaise pour les catégories aisées.

Le cas très significatif des cadres supérieurs - niveaux élevés d'investissement et d'épargne avec propensions marginales faibles en fonction du revenu - pose le problème de la validité de l'hypothèse d'une propension constante à tous les niveaux de revenu.

En effet l'étude de l'épargne nette en fonction du revenu pour les seuls ménages ayant un revenu total supérieur à 30 000 F fait ressortir pour ceux-ci l'absence de liaison entre l'épargne et le revenu et une propension marginale nulle ($a = 0$ et $r^2 = 0$). L'hypothèse d'une propension constante à épargner ne semble donc pas valable pour les hauts revenus. Cette question très importante pourra être étudiée sur les nouvelles données de l'enquête de l'INSEE "Etude des conditions de vie 1967".

L'élasticité de l'investissement ou de l'épargne par rapport au revenu est faible pour les cadres supérieurs, et très élevée pour les ouvriers et cadres moyens (tableau 18 où les élasticités sont classées par ordre décroissant).

Tableau 18

Elasticités

	Investissement	Epargne
Ouvriers	4,5	3,2
Cadres moyens	2,0	3,1
Employés	1,8	1,9
Contremaîtres	1,2	1,4
Cadres supérieurs	0,5	0,3

S'il est logique que les plus pauvres - les ouvriers - aient la plus forte élasticité d'investissement et d'épargne en revanche les cadres moyens avec des revenus assez élevés ont aussi un fort désir (ou besoin) d'équipement ou d'accroissement d'actif alors que les contremaîtres par exemple qui sont moins riches ont un comportement d'épargnant moins dynamique.

Les composantes :

Tableau 19

	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Contremaîtres	Ouvriers
1) <u>Structure d'investissement</u>					
Immobilier	67 %	38 %	19 %	25 %	64,5 %
Biens durables	18	22	47	34	25,5
Remboursements	24	13	10	36	7,0
Placements	- 11	23	22	2	1,5
Assurance-vie	2	4	2	3	1,5
	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>	<u>100</u>
Investissement	16 250	8 960	2 090	3 860	3 670
Endettement (%)	50	31	6	21	40
2) <u>Propensions marginales</u>					
Immobilier	0,14	0,01	0,11	0,01	1,44
Placements	0,02	0,63	0,13	0,01	- 0,23
Assurance-vie	0,01	0,01	0,00	0,00	0,00
Biens durables	0,00	0,03	0,03	0,04	0,16
Endettement	0,13	- 0,02	0,00	0,03	0,77

Les cadres supérieurs ont un niveau d'investissement immobilier élevé (10 830 F) avec un fort endettement et une diminution de leurs placements financiers (-1 790 F). Pour tous les postes composant leur investissement, les propensions sont faibles, c'est-à-dire qu'arrivés à un niveau élevé, les cadres supérieurs deviennent moins sensibles aux variations de leur revenu.

Les cadres moyens et employés, moins riches, sont les seuls à avoir un niveau de placements et une propension à les accroître, nettement positifs. (Cf. Tableau VI en annexe).

Les Inactifs.

Bien que ce groupe ne soit pas homogène car il y a des inactifs riches, ces ménages disposent en moyenne de revenus beaucoup plus bas que les salariés en activité (8 960 F), et en consacrent 92 % à la consommation, plus 5 % à l'achat de biens durables ; leur épargne nette sans biens durables représente donc 3 % de leurs ressources.

Si leur propension à consommer diffère peu de celle des actifs, par contre cette catégorie a une très forte élasticité d'épargne nette (5,0), sans d'ailleurs mettre de l'argent de côté, puisque la variation de leurs placements est négative. (Cf. Tableau VII en annexe).

En moyenne leur investissement se compose surtout de biens durables et de remboursements :

Immobilier	23	%
Biens durables	43,5	%
Assurance	1,5	%
Remboursements	47,5	%
Placements	- 15,5	%
TOTAL	100	
% endettement	32	%

4) Influence de l'évolution du revenu (Cf. Tableau VIII en annexe)

L'attitude face aux deux questions sur l'évolution du revenu actuel par rapport au revenu passé et du revenu à venir par rapport au revenu actuel devrait expliquer des différences de comportement d'épargnant : deux personnes analogues - du même âge, de la même catégorie sociale, ayant même revenu et même fortune - auront-elles le même comportement d'épargnant si l'une prévoit une hausse de son revenu, l'autre une baisse ? Or ce phénomène est nettement lié avec l'évolution du revenu selon l'âge : espoir de hausse jusque vers 45 ans et attente d'une baisse après (1). A cette évolution du niveau de revenu, se relie les propensions marginales à épargner : plus on s'attend à une baisse importante de revenu plus on a tendance à épargner tout accroissement marginal de revenu.

(1) Cf. E. LISLE : L'épargne et l'épargnant - Dunod 1967.

Mais lorsqu'on associe les variations du revenu récentes et à venir les résultats sont médiocres : cela tient à ce que ces variations récentes ou proches se confondent avec les fluctuations conjoncturelles et les modifications liées à l'évolution de la carrière. Or ce sont ces dernières qui sont probablement plus typiques du revenu normal.

Dans le cas présent la réponse aux deux questions sur l'évolution du revenu semble subjective et concerner plutôt le niveau de consommation, en effet, les ménages qui se déclarent "en baisse" pendant deux ans ont le plus fort investissement immobilier et l'endettement le plus élevé ; il semble qu'il s'agisse d'accédants à la propriété d'un logement, qui pensent aux lourdes charges correspondantes et déclarent leur revenu "en baisse".

Les ménages voyant leur revenu à venir stable ont aussi les plus bas revenus, tandis que ceux qui prévoient un changement en hausse ou en baisse ont des revenus plus élevés.

La répartition des réponses aux deux questions est très inégale et donne une valeur différente aux résultats des groupes : les deux groupes les plus nombreux sont les ménages qui voient leurs revenus en hausse pendant deux ans (361) suivis du groupe de ceux qui le déclarent stable pendant deux ans (125).

Investissement et épargne.

Les rapports de l'investissement au revenu sont plus élevés pour les ménages qui attendent une baisse de leur revenu ; il en est de même pour les niveaux d'investissement et cela confirme, pour la présente enquête, le phénomène déjà signalé.

	Investissement	Epargne (en % du revenu)
Revenu à venir en hausse	29 %	21 %
Revenu à venir stable	21 %	15 %
Revenu à venir en baisse	51 %	22 %

De même la propension marginale de l'investissement total semble, plus élevée pour ceux qui estiment leur revenu actuel ou à venir en baisse, les variations de revenu étant rapidement investies en attente de la baisse, mais le petit nombre de ménages dans ce cas rend les résultats incertains.

Ce sont toujours les ménages qui estiment leur revenu récent ou proche stable qui ont les plus bas niveaux et les plus faibles propensions à investir.

Tableau 20
Investissement

		Propension marginale				Elasticité					
		Revenu à venir				Revenu à venir					
		+	=	-	ENS.		+	=	-	ENS.	
Revenu actuel	+	n =	361	123	43						
		a	0,65	0,33	1,14	0,63	+	2;0	1,5	2,2	2,0
		r ²	0,42	0,61	0,52						
		n =	73	125	46						
		a	0,03	0,28	0,05	0,21	=	0,26	1,3	3,0	1,2
		r ²	0,02	0,25	0,03						
		n =	18	33	12						
		a	0,33	0,21	3,01	0,92 (1) -	-	1,8	3,3	2,7	2,6
		r ²	0,73	0,80	0,74						
ENS.	a =	0,59	0,30	1,20			2,1	1,4	2,3		

(1) résultats peu significatifs.

On a toujours, pour l'investissement, dans le classement des propensions et des élasticités par ordre décroissant :

- 1 - les ménages qui estiment leur revenu en baisse
- 2 - les ménages qui estiment leur revenu en hausse
- 3 - les ménages qui estiment leur revenu stable

Pour l'épargne, au contraire de ce qu'on pourrait attendre, (Tableau 21), ceux qui voient leur revenu récent ou proche, en hausse, sont les plus enclins à épargner les variations de revenu, alors que ce devrait être ceux qui s'attendent à une baisse ; mais le nombre de ceux-ci étant petit, les résultats ne sont peut-être pas significatifs, en outre les variations du revenu normal peuvent être perturbées par des variations conjoncturelles. Ces ménages semblent être, d'après leur investissement, des accédants à la propriété, qui pensent aux charges allant peser sur leur budget.

Structure de l'investissement : étant donnée la distribution très inégale des ménages entre les neuf possibilités d'évolution du revenu récent ou proche, on ne peut tirer de conclusions significatives, sauf en ce qui concerne le fort investissement

immobilier de ceux qui attendent une baisse de revenu, et le niveau et la propension plus élevés des placements de ceux qui attendent une hausse de leur revenu (moyenne des placements 450, propension = + 0,30, cf. Tableau VIII en annexe).

Tableau 21

Epargne

		Propensions				Elasticité					
		Revenu à venir				Revenu à venir					
		+	=	-	ENS.	+	=	-	ENS		
Revenu actuel	+	n =	361	123	43						
		a =	0,56	0,28	0,44	0,51	+	2,55	3,7	2,4	2,2
		r ² =	0,60	0,59	0,60						
		=	n =	73	125	45					
		a =	0,34	0,16	0,33	0,12	=	3,4	1,2	0,22	1;0
		r ² =	0,02	0,25	0,01						
		-	n =	18	33	12					
		a =	0,33	0,18	0,03	0,21	-	2,0	3,8	0,34	1,8
		r ² =	0,72	0,55	0,06						
ENS.		a =	0,50	0,20	0,16		2,5	1,3	0,74		

5) Influence des ressources exceptionnelles.

cf. Tableau IX où les remboursements sont affectés aux postes correspondants .

Les ménages ayant eu pendant l'année des ressources exceptionnelles supérieures à 5 000 F ont été étudiés séparément ; ils ne représentent que 3 % du total des salariés actifs de l'échantillon. Leur revenu total est plus élevé seulement à cause de la présence de ces ressources, leur revenu courant est en effet :

42 930F Revenu total
- 24 500 Ressources exceptionnelles

18 430 Revenu courant

(La moyenne de ces ressources exceptionnelles - 24 500 - est élevée à cause d'un seul ménage ; sans celui-ci elle serait de 19 500).

Investissement et épargne

Tableau 22

Les rapports au revenu total sont les suivants :

	Investissement		Epargne	
	Ménages ayant des ressources exceptionnelles	91 %		44 %
autres ménages	23 %		17 %	
<u>et les propensions marginales et élasticités</u>	Propension	Elasticité	Propension	Elasticité
Ménages ayant des ressources exceptionnelles	0,92	1,0	0,89	2,0
autres ménages	0,31	1,3	0,22	1,3

Les rapports au revenu de l'investissement des ménages ayant eu des ressources exceptionnelles est 91 % et 44 % pour l'épargne : cela s'explique, en effet ces ressources exceptionnelles assez élevées en moyenne (supérieures à 5 000 F) ne peuvent être consommées immédiatement et sont donc placées.

Par contre le taux d'investissement de 23 % du revenu serait celui d'un ménage moyen sans ressources exceptionnelles (et 17 % pour son épargne).

Les propensions marginales : pour les ménages ayant eu des ressources exceptionnelles, 92 et 89 % des variations de revenu sont investies et épargnées toujours pour la même raison.

Pour un ménage sans ressources exceptionnelles la part des variations de revenu affectées à l'investissement et à l'épargne serait 31 et 22 %.

Par conséquent nous trouvons une propension marginale très forte pour les ménages ayant eu des ressources exceptionnelles, mais ceci ne doit pas contredire l'hypothèse que la propension marginale est faible pour les revenus normaux élevés. Il se produit simplement le fait que les revenus exceptionnels importants, par opposition aux revenus courants, habituels ou normaux, sont associés provisoirement à une propension marginale élevée.

La structure de l'investissement est la suivante :

Tableau 23

	Ménages ayant des ressources exceptionnelles	Autres ménages
Logement	68,5 %	38 %
Résidence secondaire	0	22,5
Travaux		
Biens durables	10,5	35
Assurance-vie	1	3,0
Placements	20	1,5
	100	100
Endettement	51 %	28 %

Très intéressants sont les résultats concernant les ménages n'ayant pas eu de ressources exceptionnelles importantes, en particulier la propension marginale d'épargne nette de laquelle nous pouvons enlever la part due aux biens durables soit $0,22 - 0,06 = 0,16$; cette valeur se rapproche de la propension marginale obtenue à partir des séries temporelles (1). Pour ce groupe la propension marginale 0,22 (avec les biens durables) reste supérieure à la propension moyenne (0,17).

L'examen des élasticités figurant au tableau 24 montre que si pour un ensemble de ménages, l'idée de hiérarchie a un sens, les ménages n'ayant pas eu de ressources exceptionnelles importantes seraient les plus enclins à affecter une hausse relative de leur revenu à l'acquisition de biens immobiliers, logement et résidence secondaire, tandis que l'achat de biens durables, placements et assurance-vie, seraient peu influencés par une

(1) Avec les données de la comptabilité nationale ; cf. par exemple : l'évolution à court de terme de la consommation des ménages. Etudes et Conjoncture Septembre 1966, où la propension marginale à épargner peut-être mesurée par le complément à 1 de la propension marginale à consommer

une variation de leurs revenus : pour les placements en particulier il est curieux que la propension soit légèrement négative : -0,03 pour un niveau moyen de 60 F cf. Tableau IX en annexe . Ces résultats sont importants dans la mesure où ils reflètent le comportement des salariés français, et si l'effet conjoncturel n'a pas joué en 1963, d'où l'intérêt d'une étude portant sur plusieurs années ...

Tableau 24

Investissement des ménages n'ayant pas eu de ressources exceptionnelles supérieures à 5 000 F.

	Rapport au revenu	Propension marginale a	Elasticité
Logement	0,088	0,16	1,8
Résidence secondaire	0,025	0,06	2,4
Travaux Immobiliers	0,026	0,026	(1,0)
Biens durables	0,082	0,063	0,7
Placements	0,003	- 0,03	(NS)
Assurance	0,007	0,01	(NS)
Investissement total	0,23	0,30	1,3

NS = non significatif

6) Influence de la composition du patrimoine.

Partant de l'idée que le fait de posséder certains types d'actifs pouvait influencer l'épargne, les ménages ont été répartis selon qu'ils possédaient en début d'année, des biens durables et des liquidités, un logement, une assurance-vie, un portefeuille. (1)

(1) cf. Tome 1 : le nombre de ménages possédant chaque type d'actif et la valeur moyenne de celui-ci sont étudiés par critère de tri : âge, catégorie sociale, région, etc...
Les moyennes pour l'ensemble de l'échantillon sont les suivantes :
Logement 63 500 F · Portefeuille 25 600 F ·
Assurance-vie 19 700 F.

. Biens durables et liquidités seulement	O	208
" " " + Logement	L	116
" " " + Assurance-vie	A	79
" " " + Logement et Assurance	LA	71
" " " + Portefeuille	P	18
" " " + Portefeuille et Logement	PL	9
" " " + Portefeuille et Assurance	PA	22
" " " + Logement Portefeuille et Assurance	PLA	13

536

Si tous les ménages possèdent des biens durables, nombreux sont ceux qui n'ont pas déclaré avoir de liquidités sous forme de dépôts à vue, un certain nombre de ménages sont donc éliminés de cette répartition (278 sur 814).

Les ménages n'ayant ni Assurance-vie, ni logement, ni portefeuille, ont de plus bas revenus et de plus faibles taux d'investissement et d'épargne que les autres.

Ces ménages sans patrimoine ont par contre des fortes élasticités d'investissement et d'épargne, ce qui est assez normal. S'il n'apparaît pas d'influence nette du fait d'être propriétaire de son logement sur l'épargne, en revanche il existe une influence du fait de posséder ou non un portefeuille ou une assurance-vie (P ou A) ; en effet dans la classement par élasticité décroissante l'ordre suivant est toujours respecté : (cf. tableau 25)

ni P ni A - P - A - A + P

La combinaison d'un portefeuille avec un autre élément d'actif (LP, AP, ALP) concerne les ménages ayant les plus hauts revenus et les élasticités les plus faibles, ce qui n'empêche pas un niveau d'investissement élevé en valeur absolue .

La structure et l'importance du patrimoine existant n'ont pas d'influence sur le niveau d'investissement et d'épargne mais seulement sur leur "sensibilité" à investir face à une variation de revenu , le revenu restant la variable motrice. On retrouve le même phénomène que pour les cadres supérieurs opposés par exemple aux ouvriers : revenu, investissement, épargne élevés, mais propen-

sion marginale et élasticité faibles, sans liaison avec le revenu (a et r^2 voisins de 0), pour les cadres supérieurs, tandis que les ouvriers ont de plus bas niveaux avec une forte élasticité et une meilleure liaison de l'épargne avec le revenu.

Tableau 25

(Classement par élasticité décroissante)

	Investissement			Epargne nette		
	I/R	a	Elasticité	I/R	a	Elasticité
O	0,17	0,71	4,2	0,14	0,71	5,0
AL	0,44	1,10	2,5	0,11	0,27	2,5
P (x)	0,11	0,27	2,4	0,26	0,47	1,8
L	0,43	0,92	2,1	0,21	0,32	1,5
A	0,33	0,63	1,9	0,26	0,32	1,2
LP (x)	0,37	0,48	1,3	0,24	0,13	0,54
ALP (x)	0,27	0,20	0,74	0,14	0,06	0,41
AP (x)	0,25	0,14	0,56	0,24	0,07	0,29

(x) groupes d'effectif faible (entre 9 et 22)

A côté des propensions toujours élevées à l'investissement immobilier, même par ceux qui sont propriétaires de leur logement (L) et qui peuvent être des accédants récents, ou bien qui achètent une résidence secondaire (cf. APL Tableau X en annexe), on remarque la proportion relativement élevée de l'investissement consacrée aux placements par ceux qui n'ont pas de patrimoine au sens retenu (1) mais qui peuvent avoir des liquidités, et surtout par ceux qui ont seulement un portefeuille (Cf. Tableau 26).

Ces deux catégories d'ailleurs (O) et (P) ont des propensions marginales de placements élevées: 0,64 et 0,67 (cf. Tableau X en annexe). Lorsque la possession d'un portefeuille est associée avec un autre élément d'actif, la propension des placements devient très faible ou même négative. La catégorie possédant les trois actifs (Assurance-vie, Portefeuille et Logement) a même diminué ses placements de 6 250 F, peut-être cela a t-il été provoqué par la baisse des cours de la Bourse qui aurait incité ces porteurs à réaliser ; en même temps cette catégorie investissait en résidences secondaires (9 610 F).

(1) ni Assurance-vie, ni logement, ni portefeuille.

Les composantes de l'investissement sont indiquées ci-dessous.

Tableau 26
Structure de l'investissement

	Immobilier	Biens durables	Placement	Assurance vie	Total
O	18, %	46 %	36 %	0	100
L	80,5	17	2,5	0	100
A	68,9	26,7	- 2,7	7,1	100
AL	95,5	29,5	- 27,5	2,5	100
P (1)	-179	17	262	0	100
PL (1)	85,1	- 1,8	16,7	0	100
AP (1)	40,1	22,8	30	7,1	100
APL (1)	111,6	49	- 67,5	6,9	100

(1) Groupes de faible effectif, résultats peu significatifs.

En définitive cette partie de l'étude de l'épargne selon la structure du patrimoine suggère que la possession d'un patrimoine ne joue pas un rôle de frein sur le niveau d'épargne ou d'investissement mais rend moins désireux de consacrer un accroissement de revenu à un accroissement de ce patrimoine.

IV - EPARGNE REVENU ET FORTUNE

L'épargne peut-être considéré comme l'ensemble des variations apportées à la marge du patrimoine existant et doit donc être étudiée en référence à ce patrimoine. Le modèle rudimentaire liant l'épargne au revenu selon "une loi d'Engel" ne suffit donc pas, et la recherche d'autres facteurs que le revenu conduit à la fortune.

Mais la conception statique des enquêtes interdit de démontrer l'hypothèse d'un comportement actif des ménages s'efforçant de constituer un patrimoine au cours de leur cycle de vie : l'idéal serait de suivre dans le temps la constitution du patrimoine d'un échantillon de ménages. Par ailleurs les données temporelles de la comptabilité nationale sont trop agrégées pour permettre une analyse des comportements.

Tableau 27

Structure du patrimoine selon l'âge (1)

Age	moins de 25 ans	25 à 34 ans	35 à 44 ans	45 à 54 ans	55 à 64 ans	65 ans et plus
Nombre de ménages	26	177	234	174	299	285
Logement principal	.	39	59	41	46	53
Autres biens immobiliers	.	10	13	25	25	18
Biens durables (2)	6	10	5	6	3	2
Liquidités (comptes)	93	5	4	5	6	4
Caisse d'épargne	1	6	2	4	8	9
Portefeuille	.	.	3	5	4	12
Créances	.	.	.	2	2	1
Assurance-vie	.	30	14	12	6	1
	100	100	100	100	100	100
Fortune moyenne	2830	27240	62540	40270	50150	53170

(1) CREP Enquête Pilote Salariés et Inactifs 1964 Tome 1

(2) Les biens durables, retenus dans l'évaluation de la fortune sont l'automobile et les biens d'équipement ; les meubles et objets de valeur ont été mal ou pas déclarés.

Malgré le manque de données individuelles sur plusieurs années, des essais de calculs, sur des données d'enquête, ont été entrepris où l'on remplace les variations temporelles par des comparaisons de ménages à différentes étapes de leur vie ; de tels calculs faisant intervenir le patrimoine, ses composantes (ou stocks), et leur variation (ou flux) ont été tentés (1) par en particulier WATTS et TOBIN (1) qui font des régressions multiples à 8 variables pour expliquer les stocks et à 13 variables pour expliquer les flux :

$$\text{Stock}_i = f(\text{revenu, âge, catégorie sociale, région, nombre de personnes, niveau d'instruction, taille de la ville, loyer ou valeur du logement})$$

$$\text{Variation}_i = f(8 \text{ mêmes variables} + \text{stock de biens durables} + \text{endettement} + \text{encaisse})$$

Les calculs de WATTS et TOBIN confirment l'idée classique qu'une variation de stock est corrélée négativement avec son montant initial ; malheureusement les valeurs mobilières n'étaient pas prises en compte, il s'agit donc des biens d'équipement du logement, du passif, et des encaisses. Ces calculs ont aussi permis de faire apparaître la substitution entre épargne et biens durables et entre flux immobiliers et liquidités.

(1) EA. LISLE : L'épargne et l'épargnant - DUNOD 1967 -

N. TABARD : les relations entre le revenu, le patrimoine et l'épargne - Consommation N° 4-1960 -

H.W. WATTS: Consumer expenditures and the capital Account.
J. TOBIN Proceedings of the conférence on consumption and saving - Volume II University of Pennsylvania 1960.
 (12 500 familles urbaines aux USA en 1950)

KLEIN : The british propensity to save
J R S S Volume 121 1958
 (enquêtes anglaises de 1953 et 1954)

1. En ce qui concerne l'enquête pilote actuelle, si des régressions multiples pour expliquer les stocks et les flux, à la manière de WATTS et TOBIN par exemple, n'ont pas été entreprises, on a cependant essayé d'introduire la fortune comme variable explicative de l'épargne et de l'investissement, en complément du revenu, et cela à l'intérieur du découpage adopté, selon l'âge, la catégorie sociale, le fait d'être propriétaire ou locataire, critères de tri que WATTS et TOBIN utilisent comme variables explicatives.

Mais au lieu d'ajuster directement l'équation donnant l'épargne :

$$E = aR + bF + u$$

en fonction du revenu et de la fortune - car il y a risque de collinéarité entre revenu et fortune et dans ce cas les coefficients a et b seraient indéterminés - nous suivons STONE (1) qui a proposé d'ajuster les rapports de l'épargne et de la fortune au revenu soit :

$$\frac{E}{R} = a + b \frac{F}{R} + u'$$

Le coefficient b du rapport F/R doit être négatif (-0,05 pour STONE) ce qui signifie qu'à revenu égal l'épargne sera plus faible pour un ménage plus fortuné.

Appliquée aux données de l'enquête, cette équation n'est légèrement significative que pour les inactifs ou les personnes âgées :

$$y = \frac{\text{Epargne (avec biens durables)}}{R_T}$$

$$x = \frac{\text{Patrimoine - Passif}}{R_T}$$

(1) R. STONE : Private Saving in Britain, past, present and future
Cambridge 1964.

Tableau 28

	n	$b\left(\frac{F}{R}\right)$	σ	Constante	R^2
<u>Inactifs</u>					
Locataires	167	- 0,017	0,002	+ 0,056	0,21
Propriétaires	158	- 0,015	0,001	+ 0,232	0,39
Mixtes	58	- 0,025	0,009	- 0,069	0,12
Ensemble	383	- 0,011	0,001	+ 0,082	0,15
<u>Actifs ayant</u> + de 65 ans	19	(- 0,043)	0,013	+ 0,407	0,38

Les coefficients a du rapport $\frac{F}{R}$ sont négatifs, faibles à peine significativement différents de 0. Il en résulte que pour les inactifs et les actifs âgés, le niveau du patrimoine a une légère influence négative sur l'épargne à revenu égal, tandis que pour les autres personnes actives, le patrimoine n'a pas d'influence sur l'épargne.

Cette légère influence du niveau de fortune sur l'épargne des personnes âgées s'explique par le fait que, n'ayant pratiquement pas de possibilités de modifier leurs ressources, ils tiennent plus compte de leur niveau de fortune que les ménages en activité.

Cependant pour les personnes actives - non âgées - si le niveau de fortune n'a pas d'influence mesurable sur l'épargne, il en a certainement une d'ordre psychologique et positive : l'habitude des questions financières et du milieu favorise certainement le comportement d'épargnant. Il n'en est pas moins vrai que la possession de certains actifs pourra freiner l'acquisition de nouveaux biens de ce type déjà détenus.

Il est possible que les deux phénomènes "accroître toujours sa fortune en épargnant" et "épargner moins parce qu'on est riche", se compensent.

2. Patrimoine et revenu.

Le Tome 1 donnait la distribution et les moyennes du patrimoine par actif et selon les diverses catégories de ménages. Le patrimoine est une combinaison des actifs suivants:

Logement principal

Autre immobilier (résidence secondaire)

Biens durables

Liquidités (comptes bancaires et postaux)

Caisse d'épargne et Bons du Trésor

Portefeuille

Assurance-vie

A chaque niveau de revenu correspond un pourcentage de ménages possédant l'actif A et une valeur moyenne de A.

La courbe représentant les taux de diffusion d'un actif donné en fonction du revenu, à une date donnée, peut-être représentée par une droite en coordonnées gaussologarithmiques, où les ordonnées sont les pourcentages et les revenus sont en abscisses (cf. graphique 4).

Dans le cas présent l'enquête ne fournit qu'une seule courbe alors que les études sur ce sujet, comme celles de J.S. CRAMER en 1958 (1) utilisent le déplacement de cette courbe dans le temps. L'enquête aurait pu donner la variation de cette courbe pendant l'année mais cette variation est trop faible pour être utilisée.

L'étude des taux de diffusion en fonction du revenu fait apparaître que :

1) la possession d'un logement, de biens durables et d'un livret de caisse d'épargne, n'est guère influencée par le niveau de revenu, soit parce que tout le monde peut en posséder (caisse d'épargne et biens durables) soit parce que le revenu actuel du ménage n'est pas le seul facteur explicatif de la possession d'un logement.

2) En revanche on observe une nette augmentation des taux de possession en fonction du revenu - pour l'Assurance-vie, les portefeuilles et les comptes bancaires (Graphique 4).

(1) J.S. CRAMER (1959) 'Private motoring and the demand for petrol' Journal of the Royal Statistical Society - Vol. 122 part. 3.

Tableau 29

Pourcentages de ménages possédant tel actif et montant moyenActifs

Revenu		Logement		Autres immobilier		Biens durables		Assurance (inactifs compris)	
		%	m	%	m	%	m	%	m
< 5 000	17	41	6 140	29	} 28 200	76	500	} 8,2	} 950
5 000-10 000	169	34	25 360	18		68	980		
10 000-15 000	176	36	61 420	7	} 25 200	91	2 400	} 31,5	} 12 180
15 000-20 000	231	22	72 580	7		85	2 780		
20 000-25 000	87	41	86 870	27	} 43 400	88	4 110	} 39,5	} 22 340
25 000-30 000	44	57	55 400	14		100	4 130		
30 000-35 000	20	35	67 850	55	} 44 600	100	4 510	} 47,5	} 54 210
35 000-40 000	24	42	95 000	25		100	5 140		
40 000-45 000	13	54	73 710	8	} 13 400	100	5 580	}	}
> 45 000	38	63	131 180	48		100	6 980		
	814	35		16				29,0	

		Liquidités(1)		Caisse d'épargne		Portefeuille	
		%	m	%	m	%	m
< 5 000		} 21	} 710	} 52	} 2 350	} 3,6	} 670
5 000-10 000							
10 000-15 000			3 230		3 070		
15 000-20 000			3 740		3 510	6,6	15 800
20 000-25 000			5 490		6 740		16 800
25 000-30 000			5 800		7 380	} 14,1	30 000
30 000-35 000			3 430		5 150		10 700
35 000-40 000			5 040		8 650	} 21,6	29 300
40 000-45 000			6 030		7 320		23 000
< 45 000			6 790		10 530	54,5	23 300
		51		53		8,5	

(1) Au sens de compte bancaire ou postal.

Bien que l'ajustement d'une droite en coordonnées gaus-sologarithmiques ne convienne pas exactement, les droites corres-pondant aux comptes, assurance-vie et portefeuilles ont des pentes voisines mais à des niveaux différents : d'abord les comptes, en dessous les Assurances-vie et enfin les portefeilles. Cela veut dire que la diffusion actuelle des assurances-vie et portefeuilles selon le revenu correspond à celle des comptes d'il y a quelques années. Si l'on possédait ces taux de diffusion selon le revenu ; à différentes dates, l'étude de leur évolution dans le temps, permettrait au moins pour l'assurance-vie, d'utiliser un modèle du type de celui établi par J.S. CRAMER (cf. note 1 page 43).

3) Le montant moyen des actifs possédés composant la fortune totale varie aussi selon le revenu, tableau 29, mais il ne faut pas chercher de corrélation entre le montant de tel actif - qui peut avoir été accumulé depuis des années - et le revenu actuel. On observe cependant une sorte d'effet qualité pour l'immobilier et les biens durables ; le même phénomène s'observe pour les assurances-vie dont le montant moyen possédé augmente avec le revenu actuel. Une élasticité qualité voisine de 1 par rapport au revenu ressort nettement pour les biens durables, la valeur de l'assurance-vie, et l'immobilier, au contraire pour les dépôts liquides (en comptes bancaires ou postaux) on observe un plafonnement du dépôt moyen (vers 7 000 F) ; enfin les portefeuilles n'existent en moyenne qu'à partir d'un seuil de revenu voisin de 15 000 F.

3. Le patrimoine et ses composantes.

Suivant les idées de Dorothy Projector (1) il a été étudié comment évolue la structure du patrimoine selon son niveau ; D. Projector calcule en effet les élasticités de chaque actif A_i composant le patrimoine par rapport au total F ; les élasticités obtenues ne sont pas constantes. Elle utilise le fait que l'élasticité totale est la somme de l'élasticité "diffusion" et de l'élasticité "montant", et ceci à l'intérieur de groupes d'âges pour en tirer une échelle de préférence selon l'âge du propriétaire. Sur l'échantillon dont nous disposons, les ménages ont été classés par niveau de fortune (9 classes d'effectifs voisins) en séparant les ménages dont le chef avait plus ou moins de 45 ans (tableau XI en annexe); les élasticités ont été calculées à partir de graphiques ; nous donnons leur valeur au point moyen : elles ne doivent être considérées que comme des ordres de grandeur.

(1) Survey of financial characteristics of consumers
Board of governors of the federal reserve system, Aout 1966.

Tableau 30
Elasticité par rapport à la fortune (1)

	Moins de 45 ans	45 ans et plus
Logement	1,9	1,5
Autre immobilier	1,6	1,3
Assurance	1,1	0,9
Portefeuille		1,57
Liquidités	0,46	0,81
Caisse d'épargne	0,37	0,50
Biens durables	(0,4)	(0,4)

(1) Elasticité possession + élasticité montant
(décroissante) (constante)

Dans le cas présent l'élasticité ne doit pas être entendue au sens usuel mais plutôt comme indiquant avec quelle intensité varie telle composante lorsqu'on compare des ménages ayant des fortunes différentes. L'élasticité mesure une sorte de préférence pour tel actif selon le niveau de fortune :

	< 45 ans	> 45 ans
Préférence forte	Logement > Résidence secondaire Assurance	Portefeuille, Résidence ou logement > secondaire
Préférence faible	Liquidités > Biens du- rables ou caisse d'épargne	Assurance > Liquidités > Caisse d'épargne > Biens durables

Le logement est toujours l'objet d'une préférence forte, tandis que biens durables, dépôts en comptes ou en caisse d'épargne font l'objet d'une préférence faible, sans doute parce qu'ils sont largement diffusés.

L'influence de l'âge consisterait en une diminution de la préférence pour l'immobilier au profit des placements et surtout du portefeuille, mais peut-être est-ce autant un effet de l'âge qu'un effet de génération ; d'ailleurs après 45 ans on est moins tenté d'entrer dans le processus souvent long de l'achat d'un logement, si on ne le possède pas déjà.

CONCLUSIONS

L'enquête pilote "salariés et inactifs" de 1964 n'avait pas pour but essentiel de permettre de dégager des propensions moyennes et marginales et des élasticités de l'investissement et de l'épargne en fonction du revenu. Il s'agissait surtout d'établir la possibilité d'une enquête portant sur un large échantillon et d'en préciser les méthodes. On a jugé néanmoins souhaitable d'effectuer sur les données recueillies certains calculs, en sachant qu'il ne convenait d'accorder aux résultats qu'une valeur indicative et en s'interdisant de les généraliser.

L'enquête de 1964 fournissait notamment des informations sur la consommation, l'investissement et l'épargne et enfin sur le patrimoine et sa composition.

Sur la consommation, qui ne constituait pas le sujet principal de l'enquête, on s'est borné à vérifier des résultats acquis par ailleurs.

Sur l'épargne et l'investissement, on s'est livré par contre à des recherches plus approfondies. Rappelons en la problématique : l'épargne (1) et l'investissement (2) augmentent, en moyenne, linéairement avec le revenu, selon les formules :

(Actifs seulement)

Investissement (avec biens durables)	= 0,561 (.02)	RT - 4944	$r^2 = 0,328$
Epargne (avec biens durables)	= 0,399 (.015)	RT - 3787	$r^2 = 0,467$
- Endettement	= 0,162 (.02)	RT - 1157	$r^2 = 0,057$

Ces fonctions linéaires ne semblent toutefois pas s'appliquer aux deux extrémités de la population, c'est-à-dire aux revenus les plus bas et aux revenus les plus élevés. Néanmoins, on peut s'y tenir en première approximation.

(1) (Revenu - Consommation)

(2) (Epargne + Endettement)

Cependant, elles présentent une autre difficulté. Si en moyenne, l'épargne et l'investissement croissent bien linéairement avec le revenu les valeurs individuelles de l'épargne et de l'investissement sont très dispersées. En d'autres termes, la liaison statistique entre l'épargne et l'investissement d'une part, le revenu d'autre part reste mauvaise et le coefficient de corrélation r^2 qui la mesure est assez faible, inférieur à 0,5 en tout état de cause.

Cette dispersion traduit de considérables différences dans le comportement. Pour un revenu donné, les valeurs de l'épargne et de l'investissement seront très variables alors même que leurs moyennes respectives se trouveront sur les droites théoriques calculées.

Deux difficultés, l'une circonstancielle, l'autre fondamentale viennent cependant expliquer en partie cette dispersion. La première tient au fait que les informations recueillies en 1964 n'intéressent que les ressources, l'épargne et l'investissement d'une seule année. Or il semble très vraisemblable que les comportements d'épargne et l'acquisition de certains actifs ne peuvent se comprendre que sur une assez longue période. Cette cause de dispersion ne peut être réduite que si l'on parvient à constituer des séries chronologiques à partir d'un échantillon constant. L'enquête INSEE de 1967 qui portera sur deux budgets successifs permettra déjà un progrès.

La seconde difficulté tient à la définition du revenu que l'on choisit de retenir. Un revenu exceptionnel venant s'ajouter au revenu courant, à la suite par exemple d'un héritage vient introduire une perturbation temporaire dans le comportement constaté d'épargnant et d'investisseur du ménage. On a pu montrer l'importance de ce phénomène et souligner la différence de comportement entre le groupe bénéficiant de ressources exceptionnelles et celui au demeurant plus vaste, qui n'a reçu que son revenu courant. Cependant, si les valeurs moyennes respectives caractérisant l'épargne et l'investissement de ces groupes sont bien significativement différentes, les variances des données individuelles à l'intérieur de chacun de ces groupes se trouvent assez peu réduites. Il convient donc d'introduire d'autres facteurs indépendants ou faiblement liés entre eux qui contribuent à former le comportement d'épargnant des ménages.

On peut dresser une liste empirique de ces facteurs, ainsi l'âge, la catégorie socio-professionnelle, la situation à l'égard du logement (propriétaire, accédant dans l'année à la propriété, locataire, etc...), la variation escomptée du revenu, le nombre de personnes dans le ménage, les caractéristiques psychologiques du ménage (économe ou dépensier) etc...

La procédure employée pourrait être de constituer des sous-populations homogènes du point de vue de ceux de ces facteurs que l'on peut atteindre par l'enquête. S'ils déterminent bien à eux tous, avec le revenu, les comportements d'épargne et d'investissement, on pourrait s'attendre à ce que les variances des propensions moyennes et marginales se trouvent considérablement réduites et à la limite annulées à l'intérieur de chaque groupe. Mais dans le cas de l'enquête de 1964, l'échantillon n'intéressait avant redressement que 450 ménages. Selon la procédure décrite, les sous populations eussent été trop réduites pour que ces calculs aient quelque validité.

Aussi s'est-on efforcé de voir quelle influence exerçait chacun des facteurs sur l'ensemble de la population, en définissant des sous-populations homogènes du point de vue de ce seul facteur, renonçant par là à diminuer considérablement la dispersion des données individuelles et à améliorer beaucoup les coefficients de corrélation. Du moins a-t-on pu vérifier l'existence même d'une influence de ces facteurs et estimer leur liaison tant avec l'épargne qu'avec l'investissement (1). On s'est parallèlement inquiété de voir s'ils étaient en relation avec les composantes de l'investissement.

Les facteurs retenus ont été : l'âge, la situation à l'égard du logement, la catégorie sociale, l'évolution prévue du revenu, la présence de ressources exceptionnelles, la composition du patrimoine.

L'influence de l'âge a permis de vérifier dans une certaine mesure, l'hypothèse du profil de vie : la propension à l'investissement est élevée en dessous de 35 ans, décroît jusqu'à 55 ans puis remonte. On remarquera que la dispersion est faible en dessous de 35 ans, et qu'elle atteint son maximum vers cinquante ans : des contraintes objectives (logement, équipement) pèsent en effet sur les jeunes ; c'est au moment où l'effort d'épargne et d'investissement se relâche, vers la cinquantaine, que les facteurs autres que l'âge, et en particulier peut-être les dispositions psychologiques, exercent une influence plus accusée.

(1) On fera remarquer, néanmoins, que la procédure générale décrite, aussi bien que la procédure partielle utilisée, présentent des inconvénients théoriques. En divisant la population en sous populations présumées homogènes, on introduit un découpage plus ou moins arbitraire qui ne réduit pas forcément le mieux la dispersion.

La situation à l'égard du logement exerce une influence très sensible. Si l'on écarte le cas des accédants à la propriété dans l'année, trop particulier, on relève un taux d'épargne et d'investissement plus élevé pour les propriétaires récents et pour les propriétaires "anciens" (c'est à dire n'étant plus tenus au remboursement d'un emprunt) que pour les locataires et logés gratuitement. Ce phénomène chez les propriétaires anciens peut s'expliquer par la persistance des habitudes d'épargne ou par la présence de charges inhérentes à leur logement (travaux). Il conviendrait dans ce dernier cas de leur affecter, un loyer fictif. La faiblesse des propensions moyennes pour les locataires et logés gratuitement peut s'expliquer en partie pour les premiers par la charge du loyer, pour les seconds par le bas niveau des ressources. On relèvera, dans le même sens, des élasticités plus élevées pour les locataires et logés gratuitement que pour les propriétaires, élasticités qui expriment une plus grande sensibilité à la **variation** du revenu : cette sensibilité est caractéristique des bas niveaux de revenus ; elle peut s'expliquer en partie par le fait que les loyers ne croissent peut être pas comme les revenus.

La catégorie sociale influe-t-elle indépendamment du revenu ? il apparaît surtout que la liaison épargne-investissement et revenu est meilleure pour les catégories modestes que pour les catégories plus aisées. Il semble d'autre part que la propension marginale des cadres supérieurs soit très faible sinon nulle. Ce phénomène mettrait en cause l'hypothèse de base, à savoir la constance de la propension marginale à tous les niveaux de revenus. Il y aura lieu de le vérifier sur la base de l'enquête de 1967 : il se peut en fait qu'il soit attribuable à une forte sous-estimation de l'épargne ou de l'investissement dans cette catégorie.

L'évolution prévue des ressources n'a pas fourni de grands résultats. Il semble en effet que la question correspondante ait souvent été interprétée comme concernant l'évolution de la seule consommation.

Les ressources exceptionnelles jouent par contre un rôle très important et quoiqu'elles n'intéressent que 3 % des ménages, selon la définition retenue (1), elles apparaissent comme un des facteurs les plus nets de dispersion des données. On notera que dans la plupart des cas (héritages) elles sont négligées par la comptabilité nationale. Or elles induisent des propensions marginales très élevées et déterminent même la composition de l'investissement : ces ressources sont en effet surtout affectées à l'acquisition de biens immobiliers et de biens durables.

(1) Seules les ressources exceptionnelles supérieures à 5000 F ont été retenues.

Enfin, la composition du patrimoine exerce une influence indirecte. Les ménages sans patrimoine manifestent de fortes élasticités : une augmentation du revenu se traduit chez eux par une forte demande d'actifs. Par contre l'importance et la structure du patrimoine exercent peu d'influence sur le niveau de l'investissement : en d'autres termes, dès qu'il y a patrimoine, la dispersion des comportements s'accroît.

Au total, il ne semble pas que tous ces facteurs, même combinés entre eux, suffisent à éliminer la dispersion des données individuelles. Il conviendra donc d'introduire de nouveaux facteurs dans les recherches ultérieures, en particulier le nombre d'individus dans le ménage et peut être les traits psychologiques. Peut être conviendrait-il aussi de tenir compte des particularités régionales dans un modèle national. En tout état de cause ; il semble que le nombre de facteurs qu'il convient de prendre en compte pour réduire les dispersions augmente avec le revenu. Le nombre de degrés de liberté, si l'on peut dire, croît avec celui-ci. On en retiendra que les propensions à l'épargne et à l'investissement des catégories de revenus élevés sont doublement mal connues : d'abord parce qu'elles intéressent des populations relativement restreintes, plus difficiles à observer, et pour lesquelles la sous-évaluation, systématique ou non, est plus aisée et plus probable ; ensuite parce que les mécanismes de formation de leur épargne sont particulièrement complexes.

Au delà de la liaison épargne, investissement et revenu, on a examiné l'influence des facteurs retenus sur la demande des différentes catégories d'actifs, c'est-à-dire sur les composantes de l'investissement. Elle confirme notamment l'hypothèse du profil de vie, à savoir la demande de logement et biens durables pendant la première partie de la vie, puis la demande d'autres actifs (placements, assurances vie) caractérisée par une dispersion croissante des comportements. Il y aurait lieu d'étudier la hiérarchie des demandes d'actifs.

Globalement, la liaison entre l'épargne et la fortune, calculée suivant la formule de Stone :

$$\frac{E}{R} = b \left(\frac{F}{R} \right) + c$$

apparaît nulle, sauf pour les inactifs et les personnes âgées, pour lesquels elle est légèrement négative, c'est-à-dire pour ceux qui ont le moins de possibilités d'agir sur leurs revenus. Il semble que pour les actifs, cette liaison nulle recouvre une dispersion de comportements diamétralement opposés. Le niveau de revenu n'a guère d'influence sur la diffusion de certaines catégories d'actifs :

logement, biens durables, livret de caisse d'épargne. Il en exerce, en revanche sur le taux de possession de l'assurance-vie, des portefeuilles et des comptes bancaires. Enfin, la composition du patrimoine semble être dans une certaine mesure fonction de son montant : il est par conséquent possible d'apprécier indirectement l'influence de l'âge sur la préférence pour tel ou tel type d'actif. Le logement est l'objet de la préférence la plus forte ; elle s'atténue avec l'âge au profit des placements. On retrouve ainsi, au niveau du patrimoine, l'effet que l'on avait constaté au niveau de sa variation, c'est-à-dire des composantes de l'investissement.

Le perfectionnement de la connaissance de l'épargne et de l'investissement nécessitent d'une part des enquêtes effectuées sur des échantillons suffisamment importants pour permettre la prise en compte de nombreux facteurs, et d'autre part l'établissement de séries temporelles. L'accumulation de ces nouvelles données exigera sans doute un effort théorique important et l'utilisation de nouvelles méthodes mathématiques. On aura avantage à conduire parallèlement des études psycho-sociologiques portant au moins sur les catégories disposant de revenus élevés, qui permettront d'enrichir la liste et la connaissance des facteurs influant sur le comportement d'épargnant.

ANNEXES

Dans les tableaux I à X on a reproduit les résultats des régressions simples de l'investissement, de ses composantes et de l'épargne en fonction du revenu total, c'est-à-dire courant et exceptionnel :

$$Y = a R + b + u$$

Dans certains cas les propensions marginales a , leur écart type σ et les coefficients de corrélation r^2 sont tellement peu différents de zéro qu'ils n'ont pas été reproduits.

Les écarts types σ sont systématiquement sous estimés par le fait de la pondération des questionnaires (coefficient moyen 1,6).

Dans les séries de tableaux V, VI et VII, les remboursements sont traités séparément de l'investissement auquel ils se rapportent ; dans les séries IV, VIII, IX, X les remboursements sont affectés aux investissements correspondants.

Le tableau XI indique la valeur moyenne des composantes de la fortune selon l'âge et le niveau de la fortune. Il a permis de calculer l'élasticité de chaque actif pour un groupe d'âge et de déterminer un indice de préférence de ce groupe d'âge pour un actif donné. (cf. tableau 30)

Tableau I

Régression de la consommation en fonction du revenu total (actifs)

	Revenu	Consomma- tion moyenne	Propension marginale	Propension moyenne	Elasticité
Locataires	17 990	14 620	0,505	0,81	0,61
Propriétaires	19 110	14 820	0,746	0,77	0,97
Logés gratuitement	15 700	12 900	0,62	0,82	0,76
Cadres supérieurs	39 980	31 680	0,91	0,79	1,15
Cadres moyens	26 450	19 780	0,28	0,75	0,37
Employés	14 200	12 180	0,71	0,86	0,82
Contremaîtres	17 090	14 040	0,77	0,82	0,93
Ouvriers	11 790	9 370	0,34	0,80	0,42
20 à 35 ans	17 200	13 240	0,39	0,77	0,50
36 à 45 ans	20 180	16 850	0,82	0,83	0,98
46 à 55 ans	18 000	15 140	0,84	0,84	1,00
56 à 65 ans	17 080	13 130	0,44	0,77	0,57
66 ans et plus (1)	13 080	8 080	0,25	0,62	0,40
Ruraux	13 920	9 790	0,32	0,71	0,45
Urbains	16 960	13 440	0,42	0,79	0,53
Paris	20 090	16 470	0,78	0,82	0,95
Revenu à venir en hausse	19 960	15 760	0,49	0,79	0,62
Revenu à venir stable	15 130	12 680	0,78	0,84	0,92
Revenu à venir en baisse	18 040	13 620	0,75	0,75	1,00
Ménages ayant eu des res- sources exceptionnelles (1)	42 930	22 000	0,104	0,51	0,20
Sans ressources exceptionnelles	17 290	14 200	0,781	0,82	0,95
Accédants (1)	30 620	14 500	(0,209)	0,47	0,44
Remboursants	20 430	15 200	0,800	0,74	1,08
Autres	17 250	14 400	0,611	0,84	0,72
Structure du patrimoine (autre que biens durables et liquidités)					
Ni A, ni L, ni P	17 320	14 700	0,295	0,85	0,35
Assurance	19 820	15 700	0,637	0,79	0,81
Logement	18 590	13 400	0,483	0,76	0,63
Logement + assurance	21 350	15 500	0,807	0,73	1,10
Portefeuille (1)	22 110	19 000	0,687	0,87	0,79
Portefeuille + assurance	35 260	26 000	0,812	0,74	1,10
Portefeuille + logement (1)	38 120	28 400	0,719	0,74	0,97
Portefeuille + logement + assurance (1)	36 540	31 100	0,949	0,85	1,12

(1) Les nombres des ménages (qui figurent au tableau 2) sont trop faibles pour que les résultats soient significatifs.

Tableau II

Régression de l'investissement en fonction du revenu total (actifs)

	Investissement moyen	N	Propension marginale(2)	R ²	Propension moyenne	Elasticité
Locataires	4 357	436	0,584	0,42	0,24	2,40
Propriétaires	6 860	281	0,493	0,22	0,36	1,36
Mixtes	4 304	97	0,769	0,29	0,275	2,85
Cadres supérieurs	16 250	63	0,20	0,01	0,40	0,50
Cadres moyens	8 960	126	0,69	0,60	0,34	2,00
Employés	2 090	151	0,27	0,33	0,15	1,80
Contremaîtres	3 860	219	0,27	0,14	0,23	1,20
Ouvriers	3 670	248	1,38	0,59	0,31	4,50
Moins de 35 ans	8 290	188	1,67	0,57	0,48	3,50
36 à 45 ans	4 320	230	0,32	0,30	0,215	1,50
46 à 55 ans	3 200	158	0,15	0,06	0,18	0,83
56 à 65 ans	4 590	198	0,58	0,55	0,27	2,10
66 ans et plus (1) *	5 270	19	0,79	0,99	0,40	2,00
Revenu actuel supérieur	6 158	527	0,63	0,41	0,32	2,00
Revenu actuel égal	2 753	224	0,21	0,18	0,18	1,16
Revenu actuel inférieur	6 081	63	0,92	0,28	0,35	2,63
Revenu à venir supérieur	5 740	452	0,59	0,39	0,28	2,10
Revenu à venir égal	3 150	281	0,30	0,33	0,21	1,43
Revenu à venir inférieur	9 150	81	1,20	0,35	0,51	2,35
Ménages ayant eu des ressources exceptionnelles(1)	38 960	26	0,92	0,41	0,907	1,00
Autres ménages	4 100	788	0,31	0,20	0,237	1,30
Accédants (1)	52 510	24	2,18	0,75	1,71	1,30
Remboursants	6 280	117	0,32	0,17	0,31	1,03
Autres	3 340	673	0,41	0,49	0,19	2,15
Structure du patrimoine (3) (autre que biens durables et liquidités).						
0	2 990	208	0,71	0,80	0,17	4,20
Logement	7 940	116	0,92	0,40	0,43	2,15
Portefeuille (1)	2 460	18	0,27	0,56	0,11	2,45
Logement + portefeuille(1)	14 350	9	0,48	0,26	0,37	1,30
Assurance vie	6 640	79	0,63	0,20	0,33	1,90
Assurance + logement	9 410	71	1,10	0,24	0,44	2,50
Assurance + portefeuille	8 880	22	0,14	0,07	0,25	0,56
Assurance + logement + portefeuille (1)	9 820	13	0,20	0,20	0,27	0,74
Ensemble des actifs	5 215	814	0,561	0,33	0,288	1,95

(1) Le nombre des ménages est trop faible pour que les résultats soient significatifs.

(2) Les écarts types des propensions marginales figurent dans les tableaux suivants.

(3) Le tri selon la structure du patrimoine ne porte que sur 536 ménages possédant au moins liquidités et biens durables.

* Sans les "non déclarés"

Tableau III

Régression de l'épargne nette en fonction du revenu total (actifs)

	Revenu moyen	Epargne moyenne	Propension marginale (2)	Propension moyenne	Elasticité	R ²
Locataires	17 990	3 250	0,490	0,180	2,72	0,54
Propriétaires	19 110	4 000	0,230	0,210	1,09	0,36
Mixtes	15 670	2 680	0,380	0,170	2,23	0,42
Cadres supérieurs	39 980	8 150	0,070	0,203	0,35	0,01
Cadres moyens	26 450	6 110	0,720	0,230	3,10	0,81
Employés	14 200	1 970	0,270	0,139	1,95	0,32
Contremaîtres	17 090	3 020	0,250	1,770	1,40	0,22
Ouvriers	11 790	2 220	0,610	0,187	3,20	0,65
Moins de 35 ans	17 200	3 580	0,520	0,210	2,5	0,52
36 à 45 ans	20 180	3 270	0,220	0,160	1,3	0,23
46 à 55 ans	18 000	2 580	0,140	0,140	1,0	0,12
56 à 65 ans	17 080	3 810	0,550	0,220	2,5	0,69
66 ans et plus (1)	13 080	5 270	(0,790)	0,400	2,0	0,99
Revenu à venir supérieur	19 960	4 090	0,500	0,205	2,45	0,56
Revenu à venir égal	15 130	2 270	0,200	0,150	1,34	0,34
Revenu à venir infér.	18 040	3 890	0,160	0,215	0,75	0,13
Ménages ayant eu des ressources exceptionnelles > 5 000 Fr (1)	42 930	18 900	(0,894)	0,440	2,0	0,88
Autres ménages	17 290	2 930	0,217	0,170	1,3	0,28
Accédants (1)	30 620	13 690	(0,590)	0,450	1,3	0,34
Remboursants	20 430	5 340	0,290	0,262	1,1	0,20
Autres	17 250	2 750	0,379	0,160	2,4	0,49
Structure du patrimoine (autre que biens durables et liquidités).						
0	17 320	2 500	0,706	0,145	4,8	0,82
Portefeuille (1)	22 110	2 460	0,272	0,110	2,4	0,56
Logement	18 590	4 880	0,473	0,260	1,8	0,55
Logement + portefeuille (1)	38 120	9 910	0,317	0,260	1,2	0,62
Assurance	19 820	4 170	0,322	0,210	1,5	0,31
Assurance + logement	21 350	5 180	0,730	0,240	0,29	0,02
Assurance + portefeuille	35 260	8 360	0,132	0,236	0,54	0,06
Assurance + logement + portefeuille (1)	36 540	5 210	0,058	0,143	0,41	0,03
Ensemble des actifs	18 100	3 440	0,399	0,190	2,1	0,47

(1) Le nombre des ménages est trop faible pour que les résultats soient significatifs.

(2) Les écarts types des propensions marginales figurent dans les tableaux suivants.

Tableau IV a

Régressions en fonction du revenu total (actifs)
selon la situation vis à vis du logement

<u>Investissement</u>	n	a	\bar{s}	R ²	Moyenne	Revenu
Accédants	24	2,18		0,75	52 510	30 620
Remboursants	117	0,32	0,07	0,17	6 280	20 430
Autres (1)	673	0,41	0,01	0,49	3 340	17 250
Locataires	427	0,46	0,03	0,53	3 232	17 680
Propriétaires anciens	154	0,304	0,03	0,44	4 170	17 570
Logés gratuitement	92	0,305	0,06	0,33	2 550	15 274
Ensemble		0,56	0,03	0,328	5 210	18 100
<u>Epargne nette</u>						
Accédants		0,59		0,34	13 960	
Remboursants		0,29	0,05	0,20	5 340	
Autres		0,38	0,01	0,49	2 750	
Locataires		0,45	0,02	0,54	2 722	
Propriétaires anciens		0,236	0,021	0,46	3 180	
Logés gratuitement		0,289	0,028	0,32	2 201	
Ensemble		0,40	0,02	0,47	3 440	
<u>Endettement</u>						
Accédants		1,45		0,42	38 820	
Remboursants		0,03	0,04	0	940	
Autres		0,03	0,01	0,02	600	
Ensemble		0,16	0,02	0,06	1 770	
<u>Logement principal + remboursements</u>						
Accédants		2,29		0,86	56 080	
Remboursants		0,46	0,09	0,19	4 730	
Autres						
Ensemble		0,24	0,03	0,07	2 332	
<u>Autres immobiliers + remboursements</u>						
Accédants		0			0	
Remboursants		0,004	0,001	0,07	10	
Autres		0,05	0,01	0,02	480	
Ensemble		0,04	0,01	0,017	403	
<u>Travaux</u>						
Accédants		0,02		0,16	330	
Remboursants		0,036	0,01	0,06	700	
Autres		0,016	0,01	0,01	430	
Ensemble		0,018	0,005	0,012	471	

(1) Dans ces tableaux le groupe "autres" comprend les locataires, propriétaires et logés gratuitement qui ne sont ni accédants, ni remboursants.

Tableau IV b

<u>Placements</u>	a	σ	R ²	Moyenne
Accédants	- 0,40		0,31	-7 720
Remboursants	- 0,24	0,100	0,05	-1 300
Autres	+ 0,27	0,020	0,24	880
Locataires	0,398	0,090	0,47	1 027
Propriétaires anciens	0,006			653
Logés gratuitement	- 0,140		0,05	586
Ensemble	0,177	0,020	0,084	312
<u>Assurance vie</u>				
Accédants	+ 0,003		0,02	130
Remboursants	0	0,001	0	82
Autres	0,012	0,001	0,13	136
Locataires	0,008	0,003	0,09	130
Propriétaires anciens	0,019	0,002	0,30	167
Logés gratuitement	0,025	0,010	0,13	179
Ensemble	0,010	0,001	0,11	128
<u>Biens durables (remboursements inclus)</u>				
Accédants	0,240		0,55	3 720
Remboursants	0,041	0,030	0,02	1 870
Autres	0,051	0,010	0,08	1 360
Ensemble	0,06	0,006	0,10	1 501
<u>Liquidités</u>				
Accédants	0,120		0,10	- 985
Remboursants	0,004		0	- 130
Autres	0,004		0	50
Locataires	0			- 58
Propriétaires anciens	0			+ 465
Logés gratuitement	0			- 146
Ensemble	0,005	0,007	0	- 7
<u>Caisse d'épargne</u>				
Accédants	- 0,400		0,28	-5 730
Remboursants	0,01	0,030	0	- 210
Autres	0,016	0	0,01	350
Locataires	0,043	0,010	0,11	347
Propriétaires anciens	0,028	0,010	0,06	393
Logés gratuitement	0	0		291
Ensemble	- 0,013	0,007	0,004	87

Tableau IV c

<u>Portefeuille</u>	a	σ	R ²	Moyenne
Accédants	0,028		0,10	245
Remboursants				
Autres	0,240	0,020	0,23	430
Locataires	0,356	0,030	0,38	676
Propriétaires anciens	- 0,049	0,020	0,06	- 271
Logés gratuitement	0	0	0	435
Ensemble	0,209	0,015	0,20	361
<u>Créances</u>				
Accédants	- 0,140		0,10	-1 250
Remboursants	- 0,260	0,080	0,09	- 960
Autres				+ 56
Ensemble	- 0,020		0,009	- 128
<u>Total des remboursements</u>				
Accédants				450
Remboursants	0,476	0,090	0,20	5 200
Locataires	0,013	0,003	0,03	260
Propriétaires anciens	0,020	0,004	0,12	167
Logés gratuitement	0,196	0,077	0,28	383
Ensemble	0,060	0,010	0,037	970

Tableau Va

Régression en fonction du revenu total selon l'âge (actifs)

<u>Investissement</u>	n	a	σ	R ²	Moyenne	Revenu
20 à 35 ans	188	1,67	0,11	0,57	8 290	17 190
36 à 45 ans	230	0,32	0,03	0,30	4 320	20 170
46 à 55 ans	158	0,15	0,05	0,06	3 200	17 990
56 à 65 ans	198	0,58	0,03	0,59	4 590	17 080
66 ans et plus (1)	19	0,79	0,02	0,99	5 270	13 080
Non déclarés	21	0,16	0,10	0,07	5 380	17 600
Ensemble	814	0,56	0,03	0,328	5 210	18 100
<u>Investissement (sans biens durables)</u>						
20 à 35 ans		1,44	0,11	0,50	6 300	
36 à 45 ans		0,27	0,03	0,22	2 440	
46 à 55 ans		0,13	0,04	0,04	2 090	
56 à 65 ans		0,55	0,03	0,57	4 050	
66 ans et plus (1)		0,80	0,02	0,99	4 990	
Non déclarés		0,14	0,10	0,05	4 950	
Ensemble		0,51	0,02	0,30	3 860	
<u>Epargne nette</u>						
20 à 35 ans		0,52	0,04	0,52	3 580	
36 à 45 ans		0,22	0,03	0,23	3 270	
46 à 55 ans		0,14	0,03	0,12	2 580	
56 à 65 ans		0,55	0,03	0,69	3 810	
66 ans et plus (1)		0,79	0,02	0,99	5 270	
Non déclarés		0,17	0,05	0,23	3 440	
Ensemble		0,40	0,02	0,47	3 440	
<u>Epargne nette sans biens durables</u>						
20 à 35 ans		0,29	0,04	0,21	1 600	
36 à 45 ans		0,16	0,03	0,12	1 390	
46 à 55 ans		0,12	0,03	0,09	1 470	
56 à 65 ans		0,33	0,06	0,13	3 270	
66 ans et plus (1)		0,80	0,02	0,99	4 990	
Non déclarés		0,15	0,06	0,16	3 010	
Ensemble		0,34	0,02	0,36	2 090	

(1) résultats non significatifs

Tableau Y b

Placements	n	a	σ^2	R ²	Moyenne	Revenu
20 à 35 ans	188	-0,164	0,027	0,166	- 396	17 190
36 à 45 ans	230	0,026	0,034	0	- 250	20 170
46 à 55 ans	158	-0,132	0,075	0,019	- 520	17 990
56 à 65 ans	198	0,432	0,033	0,465	1 830	17 080
66 ans et plus (1)	19	-0,019	0,078	0,004	- 1 300	13 080
Non déclarés	21					17 600
Ensemble	814	0,177	0,020	0,084	312	18 100
<u>Immobilier (logement, résidence secondaire, travaux)</u>						
20 à 35 ans		1,560	0,119	0,483	6 110	
36 à 45 ans		0,153	0,047	0,045	900	
46 à 55 ans		-0,021	0,050	0,001	1 000	
56 à 65 ans		0,091	0,030	0,037	1 350	
66 ans et plus (1)		0,650	0,040	0,940	3 350	
Non déclarés						
Ensemble		0,254	0,030	0,070	2 470	
<u>Biens durables</u>						
20 à 35 ans		0,227	0,016	0,505	1 990	
36 à 45 ans		0,051	0,016	0,043	1 880	
46 à 55 ans		0,032	0,011	0,018	1 110	
56 à 65 ans		0,027	0,055	0,120	540	
66 ans et plus (1)		-0,008	0,009	0,043	280	
Non déclarés						
Ensemble		0,056	0,006	0,090	1 350	
<u>Remboursements</u>						
20 à 35 ans		0,040	0,010	0,080	480	
36 à 45 ans		0,070	0,020	0,050	1 110	
46 à 55 ans		0,267	0,056	0,126	1 500	
56 à 65 ans		0,020	0,010	0,016	790	
66 ans et plus (1)		0,098	0,130	0,037	2 590	
Non déclarés						
Ensemble		0,064	0,010	0,037	970	
<u>Assurance vie</u>						
20 à 35 ans		0,001	0,002	0,002	100	
36 à 45 ans		0,017	0,003	0,170	170	
46 à 55 ans		0,014	0,002	0,300	100	
56 à 65 ans		0,004	0,001	0,070	80	
66 ans et plus (1)		0,070	0,005	0,910	350	
Non déclarés						
Ensemble		0,010	0,001	0,110	128	

(1) résultats non significatifs

Tableau V o

	n	a	—	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Liquidités</u>						
20 à 35 ans	188	0	0	0	- 340	17 190
36 à 45 ans	230	0,03	0,01	0,02	- 134	20 170
46 à 55 ans	158	0,02	0,02	0,01	- 250	17 990
56 à 65 ans	198	0,01	0,01	0	+ 610	17 080
66 ans et plus (1)	19	0,02	0,0	0,02	+ 322	13 080
Non déclarés	21					17 600
Ensemble	814	0,005	0,007	0	- 7	18 100
<u>Caisse d'épargne</u>						
20 à 35 ans		-0,160	0,020	0,210	- 285	
36 à 45 ans		0,007		0	225	
46 à 55 ans		0	0	0	296	
56 à 65 ans		0	0,010	0	230	
66 ans et plus (1)		-0,080	0,110	0,030	-1 820	
Non déclarés						
Ensemble		-0,013	0,007	0,004	87	
<u>Portefeuille</u>						
20 à 35 ans		0	0	0	213	
36 à 45 ans		0	0	0	240	
46 à 55 ans		0,06	0,02	0,05	190	
56 à 65 ans		0,44	0,03	0,52	830	
66 ans et plus (1)		0,04	0,	0,91	210	
Non déclarés						
Ensemble		0,209	0,015	0,200	361	
<u>Créances</u>						
20 à 35 ans		0		0,01	16	
36 à 45 ans		0,01	0,01	0	- 80	
46 à 55 ans		0,21	0,05	0,08	- 760	
56 à 65 ans		0	0	0	158	
66 ans et plus (1)		0	0	0	0	
Non déclarés						
Ensemble		-0,020	0,009	0,009	- 128	

(1) résultats non significatifs

Tableau VI a

Régressions en fonction du revenu total selon la catégorie socio-professionnelle

Catégorie socio-professionnelle	n	a	σ	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Investissement avec biens durables</u>						
Cadres supérieurs	63	0,20	0,21	0,01	16 250	39 980
Cadres moyens	126	0,69	0,05	0,59	8 960	26 450
Employés	151	0,27	0,03	0,33	2 000	14 200
Contremaîtres	219	0,27	0,05	0,14	3 860	17 090
Ouvriers	255	1,38	0,07	0,59	3 670	11 790
Ensemble	814	0,56	0,03	0,328	5 210	18 100
<u>Investissement sans biens durables</u>						
Cadres supérieurs		0,20	0,20	0,02	13 260	
Cadres moyens		0,66	0,05	0,55	7 020	
Employés		0,24	0,04	0,21	1 110	
Contremaîtres		0,23	0,05	0,09	2 540	
Ouvriers		1,22	0,07	0,55	2 730	
Ensemble		0,51	0,02	0,29	3 860	
<u>Épargne nette avec biens durables</u>						
Cadres supérieurs		0,07	0,08	0,01	8 150	
Cadres moyens		0,72	0,03	0,81	6 110	
Employés		0,27	0,03	0,31	1 970	
Contremaîtres		0,25	0,03	0,22	3 020	
Ouvriers		0,61	0,03	0,65	2 220	
Ensemble		0,40	0,02	0,47	3 440	
<u>Épargne nette sans biens durables</u>						
Cadres supérieurs		0,07	0,09	0,009	5 160	
Cadres moyens		0,69	0,04	0,76	4 170	
Employés		0,24	0,04	0,19	990	
Contremaîtres		0,20	0,04	0,10	1 700	
Ouvriers		0,45	0,03	0,50	1 280	
Ensemble		0,34	0,02	0,359	2 090	
<u>Consommation totale</u>						
Cadres supérieurs		0,91	0,07	0,76	31 680	
Cadres moyens		0,28	0,03	0,42	19 780	
Employés		0,71	0,03	0,76	12 180	
Contremaîtres		0,77	0,03	0,75	14 040	
Ouvriers		0,34	0,03	0,32	9 370	
Ensemble		0,59	0,01	0,68	14 480	

Tableau VI b

Catégorie socio-professionnelle	n	a		R ²	Moyenne	Revenu
<u>Investissement immobilier (logement + résidence secondaire + travaux)</u>						
Cadres supérieurs	63	(0,141)	0,209	0,007	10 830	39 980
Cadres moyens	126	(0,013)	0,069	0	3 380	26 450
Employés	151	0,109	0,027	0,09	400	14 200
Contremaîtres	219	(0,010)	0,040	0	980	17 090
Ouvriers	255	1,44	0,080	0,52	2 380	11 790
Ensemble	814	0,254	0,032	0,07	2 470	18 100
<u>Placements</u>						
Cadres supérieurs		0,022)	0,121	0	- 1 790	
Cadres moyens		0,631	0,053	0,53	2 120	
Employés		0,135	0,048	0,05	460	
Contremaîtres		(0,011)	0,030	0	85	
Ouvriers		-0,234	0,022	0,30	57	
Ensemble		0,177	0,020	0,08	312	
<u>Biens durables</u>						
Cadres supérieurs		0		0	2 990	
Cadres moyens		0,032	0,015	0,03	1 940	
Employés		0,032	0,018	0,02	980	
Contremaîtres		0,043	0,020	0,01	1 320	
Ouvriers		0,157	0,014	0,33	940	
Ensemble		0,056	0,006	0,09	1 350	
<u>Liquidités</u>						
Cadres supérieurs		0,013	0,030	0	1 200	
Cadres moyens		-0,030	0,020	0,01	- 185	
Employés		-0,010	0	0	- 198	
Contremaîtres		-0,020	0,030	0	- 138	
Ouvriers		0,019	0,010	0,01	7	
Ensemble		0,005	0,007	0	- 7	
<u>Caisse d'épargne</u>						
Cadres supérieurs		0,055	0,040	0,02	- 66	
Cadres moyens		0	0	0	194	
Employés		0,010	0,030	0	142	
Contremaîtres		0,070	0,030	0,04	216	
Ouvriers		-0,270	0,02	0,42	- 43	
Ensemble		-0,013	0,007	0,004	87	

Tableau VI c

Catégorie socio-professionnelle	n	a	\bar{a}	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Portefeuille</u>						
Cadres supérieurs	63	-0,04	0,04	0,02	- 1 220	39 980
Cadres moyens	126	0,67	0,04	0,70	2 280	26 450
Employés	151	0,04	0,02	0,02	277	14 200
Contremaîtres	219	0,02	0,01	0,04	68	17 090
Ouvriers	255	0,01	0	0,02	100	11 790
Ensemble	814	0,209	0,015	0,20	360	18 100
<u>Créances</u>						
Cadres supérieurs		0		0	- 1 730	
Cadres moyens		-0,01	0,01	0,01	- 175	
Employés		0,03	0,02	0,03	166	
Contremaîtres		0	0	0	14	
Ouvriers		0	0	0,02	- 8	
Ensemble		-0,02		0,009	- 128	
<u>Remboursement</u>						
Cadres supérieurs		0,023	0,104	0	3 870	
Cadres moyens		0,009	0,019	0,002	1 190	
Employés		-0,005	0,01	0	200	
Contremaîtres		0,21	0,033	0,16	1 380	
Ouvriers		0,013	0,007	0,01	240	
Ensemble		0,064	0,011	0,037	970	
<u>Assurance vie</u>						
Cadres supérieurs		0,014	0,006	0,089	340	
Cadres moyens		0,011	0,003	0,077	320	
Employés		0,001	0,002	0,004	45	
Contremaîtres		0,0004		0	90	
Ouvriers		0	0	0	57	
Ensemble		0,01	0,001	0,11	128	
<u>Endettement nouveau</u>						
Cadres supérieurs		0,133	0,20	0,007	8 100	
Cadres moyens		-0,025	0,04	0,003	2 830	
Employés		0,004	0,004	0,005	120	
Contremaîtres		0,028	0,02	0,006	830	
Ouvriers		0,77	0,047	0,518	1 450	
Ensemble		0,162	0,02	0,06	1 770	

Tableau VII

Les inactifs

	Propension marginale a		b	R ²	Moyenne	Propension moyenne E/R	Elasticité
Investissement							
avec biens durables	0,32	0,02	-1 850	0,31	990	0,110	2,9
sans biens durables	0,23	0,02	-1 540	0,19	560	0,062	3,7
Épargne nette							
avec biens durables	0,23	0,02	-1 350	0,28	670	0,075	3,1
sans biens durables	0,14	0,02	-1 040	0,13	250	0,028	5,0
Consommation	0,77	0,02	1 400	0,83	8 260	0,925	0,84
Immobilier	0,05	0,01	- 200	0,07	230	0,026	1,9
Biens durables	0,08	0,01	- 300	0,19	430	0,048	1,7
Assurance vie	0,005	0,0006	- 29	0,15	15	0	NS
Remboursements	0,136	0,02	- 750	0,13	470	0,052	2,6
Placements	0,044	0,017	- 560	0,02	- 158	- 0,018	- 2,5
Liquidités	0,01	0,02	- 145	0	- 5		
Caisse d'épargne	- 0,04	0,01	351	0,02	2		
Portefeuille	0,01	0	- 138	0,03	- 28		
Créances	0,05	0,01	- 627	0,03	- 126		

NS = Non significatif

Tableau VIII a

Régressions en fonction du revenu total
selon la variation escomptée sur le revenu

Revenu à venir (1)	Revenu actuel	n	a	\bar{y}	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Investissement</u>							
Supérieur	Supérieur	361	0,65	0,04	0,42	6 670	20 840
	Egal	73	0,03	0,03	0,02	1 570	13 930
	Inférieur	18	0,33	0,05	0,73	4 740	16 670
							19 960
Egal	Supérieur	123	0,33	0,02	0,61	3 580	15 580
	Egal	125	0,28	0,04	0,25	3 400	15 410
	Inférieur	33	0,21	0,02	0,80	660	11 240
							15 130
Inférieur	Supérieur	43	1,14	0,17	0,52	9 150	17 390
	Egal	26	0,05	0,06	0,03	2 960	17 840
	Inférieur	12	3,01	0,56	0,74	23 000	20 760
							18 040
Ensemble		814	0,56	0,03	0,328	5 210	18 100
<u>Epargne nette</u>							
Supérieur	Supérieur		0,56	0,02	0,60	4 620	
	Egal		0,34	0,02	0,02	1 360	
	Inférieur		0,33	0,05	0,72	4 500	
Egal	Supérieur		0,28	0,02	0,59	1 200	
	Egal		0,16	0,02	0,25	1 980	
	Inférieur		0,18	0,03	0,55	530	
Inférieur	Supérieur		0,44	0,05	0,60	5 360	
	Egal		0,03	0,05	0,01	2 400	
	Inférieur		0,03	0,04	0,06	1 860	
Ensemble			0,40	0,02	0,47	3 440	
<u>Logement principal (remboursement compris)</u>							
Supérieur	Supérieur		0,23	0,05	0,06	3 020	
	Egal		0			190	
	Inférieur		0			0	
Egal	Supérieur		0,15	0,02	0,24	1 120	
	Egal		0	0,02	0	530	
	Inférieur		0	0	0	0	
Inférieur	Supérieur		1,41	0,26	0,41	8 440	
	Egal		0	0	0	80	
	Inférieur		2,66	0,52	0,72	18 530	
Ensemble			0,24	0,03	0,07	2 332	

(1) Voir aussi tableau VIII d

Tableau VIII b

Revenu à venir	Revenu actuel	n	a	σ^2	R^2	Moyenne	Revenu
<u>Autre immobilier (remboursements compris)</u>							
Supérieur	Supérieur	361	0,007	0,02	0	430	20 840
	Egal	73	0,017	0,01	0,02	330	13 930
	Inférieur	18	0,006	0	0,42	50	16 670
							19 960
Egal	Supérieur	123	0,10	0,02	0,17	300	15 580
	Egal	125	0,26	0,03	0,29	1 150	15 410
	Inférieur	33	0	0	0	0	11 240
							15 130
Inférieur	Supérieur	43	0	0	0	0	17 390
	Egal	26	0,42	0,09	0,50	-1 350	17 840
	Inférieur	12	0	0	0	20	20 760
							18 040
Ensemble		814	0,045	0,01	0,017	403	18 100
<u>Travaux</u>							
Supérieur	Supérieur		0,02		0	490	
	Egal		0			270	
	Inférieur		0,01			220	
Egal	Supérieur		0,04		0,10	330	
	Egal		0,01			700	
	Inférieur		0			0	
Inférieur	Supérieur		0,11		0,24	1 170	
	Egal		0			0	
	Inférieur		0			210	
							471
Ensemble			0,018	0,005	0,012		
<u>Biens durables (remboursements compris)</u>							
Supérieur	Supérieur		0,05		0,06	1 830	
	Egal		0,03		0,03	1 180	
	Inférieur		0,12		0,24	2 500	
Egal	Supérieur		0,05		0,03	1 250	
	Egal		0,05		0,14	1 080	
	Inférieur		0,05		0,22	290	
Inférieur	Supérieur		0,04		0,15	880	
	Egal		0,10		0,21	1 750	
	Inférieur		0,31		0,81	4 130	
							1 501
Ensemble			0,06	0,006	0,10		

Tableau VIII c

Revenu à venir	Revenu actuel	n	a	σ^2	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Assurance vie</u>							
Supérieur	Supérieur	361	0		0	160	20 840
	Egal	73	0,018		0,47	80	13 930
	Inférieur	18	0,04		0,32	530	16 670
							19 960
Egal	Supérieur	123	0		0,10	57	15 580
	Egal	125	0,018		0,25	120	15 410
	Inférieur	33	0		0	0	11 240
							15 130
Inférieur	Supérieur	43	0		0	90	17 390
	Egal	26	0,02		0,47	130	15 410
	Inférieur	12	0,01		0,72	80	20 760
Ensemble		814	0,01	0,001	0,11	128	18 040
							18 100
<u>Placements</u>							
Supérieur	Supérieur		0,33			650	
	Egal		- 0,02			- 630	
	Inférieur		0,11			1 030	
Egal	Supérieur		- 0,01			520	
	Egal		- 0,07			- 220	
	Inférieur		0,16			370	
Inférieur	Supérieur		- 0,41			1 440	
	Egal		0,35			2 350	
	Inférieur		0,03			30	
Ensemble			0,177	0,02	0,084	312	
<u>Endettement</u>							
Supérieur	Supérieur		0,09	0,02	0,03	2 060	
	Egal		0		0	200	
	Inférieur		0		0	240	
Egal	Supérieur		0,06	0,01	0,12	540	
	Egal		0,12	0,03	0,09	1 420	
	Inférieur		0,03	0,01	0,16	130	
Inférieur	Supérieur		0,70	0,14	0,37	3 800	
	Egal		0,08	0,03	0,20	560	
	Inférieur		3,05		0,72	21 170	
Ensemble			0,16	0,02	0,06	1 770	

Tableau VIII d

Revenu à venir	n	a	σ	R ²	Moyenne
<u>Investissement</u>					
Supérieur	452	0,59	0,03	0,39	5 768
Egal	281	0,30	0,02	0,33	3 160
Inférieur	81	1,21	1,18	0,35	9 186
<u>Epargne</u>					
Supérieur		0,50	0,02	0,56	4 084
Egal		0,20	0,02	0,35	2 273
Inférieur		0,16	0,04	0,13	3 871
<u>Immobilier</u>					
Supérieur		0,17	0,04	0,04	2 538
Egal		0,20	0,03	0,14	1 142
Inférieur		1,11	0,21	0,26	6 442
<u>Placements</u>					
Supérieur		0,29	0,03	0,18	455
Egal		- 0,04	0,02	0,02	174
Inférieur		- 0,05	0,07	0	-4
<u>Biens durables</u>					
Supérieur		0,05	0,008	0,06	1 577
Egal		0,05	0,001	0,08	954
Inférieur		0,12	0,02	0,28	1 499
<u>Assurance vie</u>					
Supérieur		0,008	0,001	0,07	163
Egal		0,01	0,001	0,20	78
Inférieur		0,01	0,002	0,19	103
<u>Remboursements</u>					
Supérieur		0,06	0,02	0,03	1 035
Egal		0,08	0,01	0,14	811
Inférieur		0,01	0,04	0	1 146

Tableau IX

Régression en fonction du revenu total
selon la présence ou l'absence de revenus exceptionnels

		n	a	σ^2	R^2	Moyenne	Revenu
<u>Investissement</u>	(1)	26	0,92	0,22	0,41	38 960	42 930
	(2)	788	0,31	0,02	0,20	4 200	17 290
<u>Epargne nette</u>	(1)		0,894	0,07	0,88	18 900	
	(2)		0,217	0,01	0,28	2 930	
<u>Consommation</u>	(1)		0,104	0,06	0,11	22 000	
	(2)		0,781	0,01	0,87	14 200	
<u>Logement</u>	(1)		0,05	0,28	0	26 660	
	(2)		0,16	0,02	0,05	1 530	
<u>Autres immobiliers</u>	(1)	} Avec les	0,02	0,09	0	770	
	(2)		0,06	0,01	0,03	440	
<u>Travaux</u>	(1)	} rembour- sements corres- pondants	0	0,01	0	610	
	(2)		0,026	0,01	0,02	460	
<u>Biens durables</u>	(1)		0,026	0,02	0,04	4 040	
	(2)		0,063	0	0,08	1 420	
<u>Assurance</u>	(1)		0	0	0	310	
	(2)		0,01	0	0,15	120	
<u>Placements</u>	(1)		0,82	0,12	0,67	7 850	
	(2)		-0,03	0,01	0	60	
<u>Liquidités</u>	(1)		-0,027	0,01	0,10	1 020	
	(2)		0,008	0,01	0	40	
<u>Caisse d'épargne</u>	(1)		-0,02	0,05	0	2 170	
	(2)		0	0	0	160	
<u>Portefeuille</u>	(1)		-0,87	0,09	0,80	9 000	
	(2)		0	0	0	70	
<u>Créances</u>	(1)		0			0	
	(2)		-0,03	0,01	0,01	130	
<u>Endettement</u>	(1)		0,03	0,23	0	20 060	
	(2)		0,09	0,01	0,04	1 170	

(1) Ménages ayant eu des ressources exceptionnelles supérieures à 5 000 Fr.

(2) Ménages n'ayant pas eu de ressources exceptionnelles supérieures à 5 000 Fr.

Tableau X a
Régression en fonction du revenu total selon la
composition du patrimoine (actifs) ..

278 ménages n'ayant pas déclaré de liquidités ou de biens durables ne figurent pas dans ce tableau ; nous n'indiquons pas le résultat "ensemble"

	n	a	σ	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Investissement</u>						
0 (1)	208	0,71	0,02	0,80	2 990	17 320
Logement	116	0,92	0,10	0,40	7 940	18 590
Assurance	79	0,63	0,14	0,20	6 640	19 820
Assurance + logement	71	1,10	0,23	0,24	9 410	21 350
Portefeuille	18	0,27	0,06	0,56	2 460	22 110
Portefeuille + logement	9	0,48	0,30	0,26	(14 350)	38 120
Assurance + portefeuille	22	0,14	0,11	0,07	8 880	35 260
Assurance + portefeuille + logement	13	0,20	0,12	0,20	9 820	36 540
<u>Epargne nette</u>						
0		0,706	0,02	0,82	2 500	
Logement		0,473	0,04	0,55	4 880	
Assurance		0,320	0,05	0,31	4 170	
Assurance + logement		0,070	0,05	0,02	5 180	
Portefeuille		0,272	0,06	0,56	2 460	
Portefeuille + logement		0,317	0,09	0,62	9 910	
Assurance + portefeuille		0,132	0,11	0,06	8 360	
Assurance + portefeuille + logement		0,058	0,10	0,03	5 210	
<u>Logement principal (et remboursement)</u>						
0					190	
Logement		0,830	0,12	0,28	5 240	
Assurance		0,520	0,17	0,10	2 170	
Assurance + logement		1,370	0,21	0,37	7 670	
Portefeuille						
Portefeuille + logement		0,360	0,57	0,05	10 260	
Assurance + portefeuille						
Assurance + portefeuille + logement		0,017	0,003	0,74	300	
<u>Autres immobiliers (et remboursements)</u>						
0		0		0	83	
Logement						
Assurance		0,070	0,08	0,01	2 240	
Assurance + logement						
Portefeuille		0,400	0,20	0,19	4 440	
Portefeuille + logement						
Assurance + portefeuille		0,050	0,16	0	2 630	
Assurance + portefeuille + logement		0,310	0,21	0,16	9 610	

(1) Il s'agit du patrimoine en début d'année

Tableau X b

	n	a	σ	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Travaux</u>						
0	208				250	17 320
Logement	116	0,010	0,02	0	1 130	18 590
Assurance	79		0		190	19 820
Assurance + logement	71	0,220	0,05	0	1 110	21 350
Portefeuille	18	0	0	0	40	22 110
Portefeuille + logement	9	0,010	0,03	0,02	1 250	38 120
Assurance + portefeuille	22	0,048	0,02	0,14	940	35 260
Assurance + portefeuille + logement	13	0	0,01	0,02	430	36 540
<u>Placements</u>						
0		0,640	0,02	0,72	1 090	
Logement		- 0,030	0,03	0	200	
Assurance		- 0,020	0,06	0	- 180	
Assurance + logement		- 0,450	0,14	0,11	- 2 510	
Portefeuille		0,670	0,21	0,37	6 440	
Portefeuille + logement		0	0,32	0	2 260	
Assurance + portefeuille		0,050	0,09	0,01	2 670	
Assurance + portefeuille + logement		- 0,250	0,14	0,21	- 6 250	
<u>Liquidités</u>						
0		- 0,020			- 130	
Logement		0,066		0,10	710	
Assurance		0,136		0,10	- 150	
Assurance + logement		- 0,050			- 470	
Portefeuille		0,117		0,40	1 160	
Portefeuille + logement		- 0,090			1 960	
Assurance + portefeuille		0,020			260	
Assurance + portefeuille + logement		- 0,090			- 2 578	
<u>Caisse d'épargne</u>						
0		0			490	
Logement		- 0,10		0,09	- 510	
Assurance		- 0,15			- 30	
Assurance + logement		0,02			- 340	
Portefeuille		0,07		0,34	60	
Portefeuille + logement		0,16		0,75	- 140	
Assurance + portefeuille		0,04		0,23	260	
Assurance + portefeuille + logement		0,02		0,35	310	

Tableau X c

	n	a	σ^2	R ²	Moyenne	Revenu
<u>Portefeuille</u>						
0	208	0,660		0,76	720	17 320
Logement	116				0	18 590
Assurance	79				0	19 820
Assurance + logement	71				0	21 350
Portefeuille	18	0,480		0,28	5 130	22 110
Portefeuille + logement	9	0			1 760	38 120
Assurance + portefeuille	22	- 0,010			2 140	35 260
Assurance + portefeuille + logement	13	- 0,140			- 3 980	36 540
<u>Créances</u>						
0					15	
Logement					- 0	
Assurance					0	
Assurance + logement					- 1 690	
Portefeuille					80	
Portefeuille + logement					1 330	
Assurance + portefeuille					0	
Assurance + portefeuille + logement					0	
<u>Biens durables (Y compris remboursement)</u>						
0		0,060	0,010	0,16	1 370	
Logement		0,110	0,010	0,30	1 320	
Assurance		0,040	0,040	0,01	1 760	
Assurance + logement		0,120	0,030	0,16	2 710	
Portefeuille		0	0,020	0	420	
Portefeuille + logement		0,050	0,050	0,14	- 250	
Assurance + portefeuille		0,030	0,030	0,05	2 030	
Assurance + portefeuille + logement		0,090	0,060	0,17	4 550	
<u>Assurance vie</u>						
0						
Logement						
Assurance		0,009	0,007	0,02	470	
Assurance + logement		0,015	0,005	0,12	230	
Portefeuille						
Portefeuille + logement						
Assurance + portefeuille		0,024	0,010	0,21	630	
Assurance + portefeuille + logement		0,027	0	0,90	640	

Tableau X d

<u>Endettement</u>	n	a	σ^2	R ²	Moyenne	Revenu
0	208	0,008	0,01	0	490	17 320
Logement	116	0,450	0,07	0,27	3 050	18 590
Assurance	79	0,310	0,10	0,10	2 470	19 820
Assurance + logement	71	1,020	0,25	0,20	4 230	21 350
Portefeuille	18					22 110
Portefeuille + logement	9	0,16	0,25	0,05	4 440	38 120
Assurance + portefeuille	22	0,01	0,02	0,02	520	35 260
Assurance + portefeuille + logement	13	0,14	0,16	0,06	4 610	36 540

Valeur moyenne des composantes de la fortune selon l'âge et le niveau

Fortune (en francs)

Moins de 45 ans	< 1500	1500	3500	7000	15000	35000	55000	85000	+ de
		3500	7000	15000	35000	55000	85000	200000	200000
Logement	0	0	0	490	3390	18780	44850	64620	248670
Autre immobilier	0	0	0	240	1380	7350	3890	19180	54670
Biens durables	590	1120	2810	3450	2230	2940	4040	4090	9070
Liquidités	70	370	1030	1930	2690	2620	3270	2300	5490
Caisse d'épargne	40	820	670	860	3020	2540	1990	2520	1450
Portefeuille	0	0	0	0	20	3760	730	40	7480
Créances	0	20	0	90	0	0	0	570	0
Assurance	0	240	680	2220	9460	5530	11600	22740	48970
F	710	2580	5190	9280	22200	43530	70370	116050	375800
n	53	46	63	58	47	34	49	53	15
Plus de 45 ans									
Logement	10	140	0	1360	8490	21590	44570	66010	82220
Autre immobilier	0	110	120	1590	4010	14470	5400	16490	162170
Biens durables	390	1090	1920	1340	2100	2630	2870	3820	5800
Liquidités	60	280	1130	2170	2220	2070	2160	7210	10170
Caisse d'épargne	10	1000	890	3920	2970	3090	5620	6690	5590
Portefeuille	0	0	230	0	1370	480	2750	5640	36670
Créances	0	0	110	0	150	70	0	0	13330
Assurance	0	0	610	610	2960	1290	5910	13640	33830
F	480	2620	5000	10990	24570	45670	69280	119500	349780
n	68	35	35	36	53	58	52	50	9

Graphique 1

1 Epargne et Revenu (total)
selon l'âge (ménages actifs)

2 Epargne et Revenu (total)
selon la situation vis à vis du logement
(ménages actifs)

EPARGNE

G 1

G 2

15000

10000

5000

0

15

10

5

- 1 Moins de 36 ans
- 2 36 à 45 ans
- 3 46 à 55
- 4 56 à 65
- 5 66 ans et plus

- 1 Accédants
- 2 Remboursants
- 3 Locataires
- 4 Propriétaires
- 5 Logés gratuitement

REVENU TOTAL

10000

15000

20000

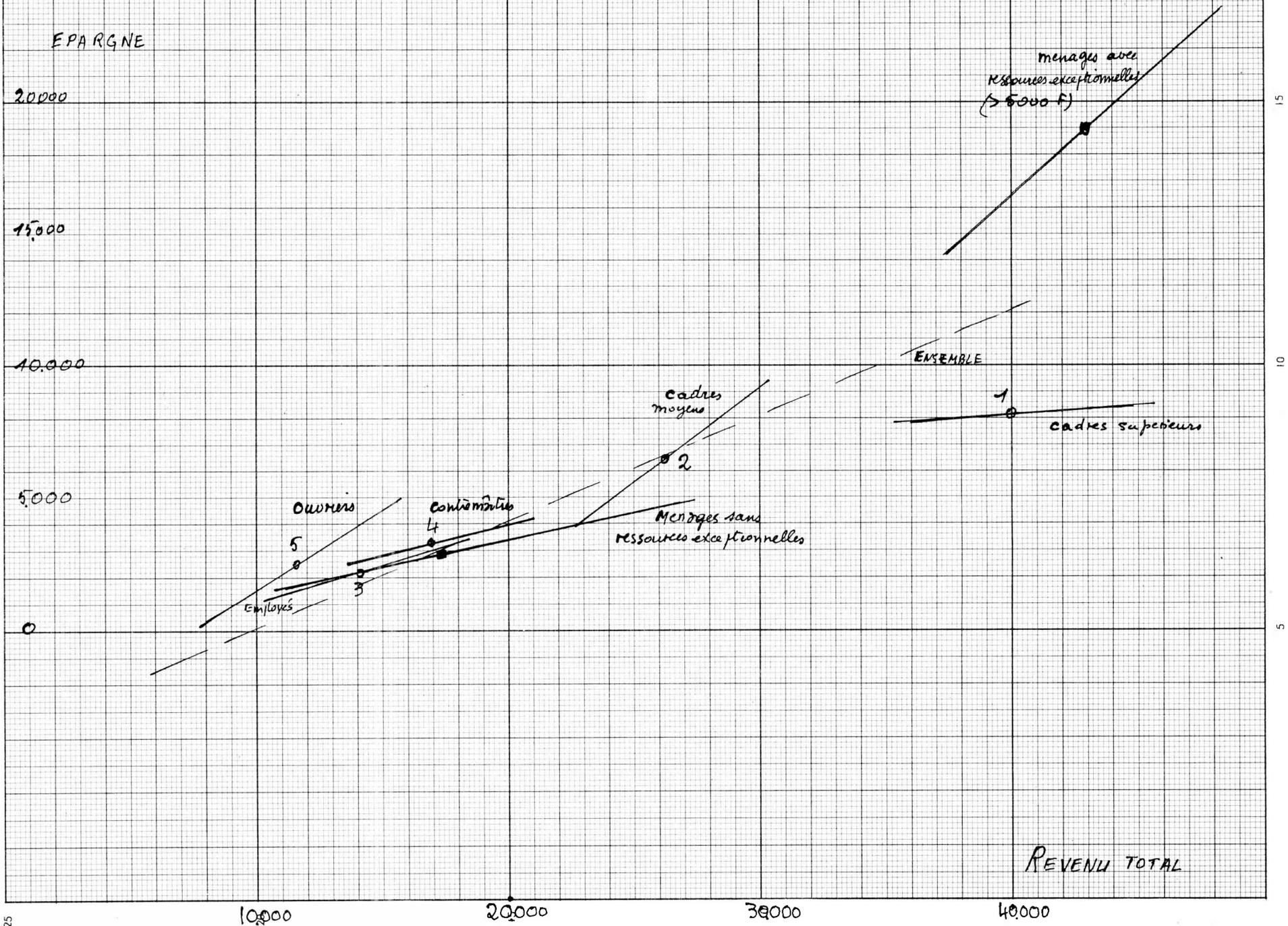
15000

20000

25000

30000

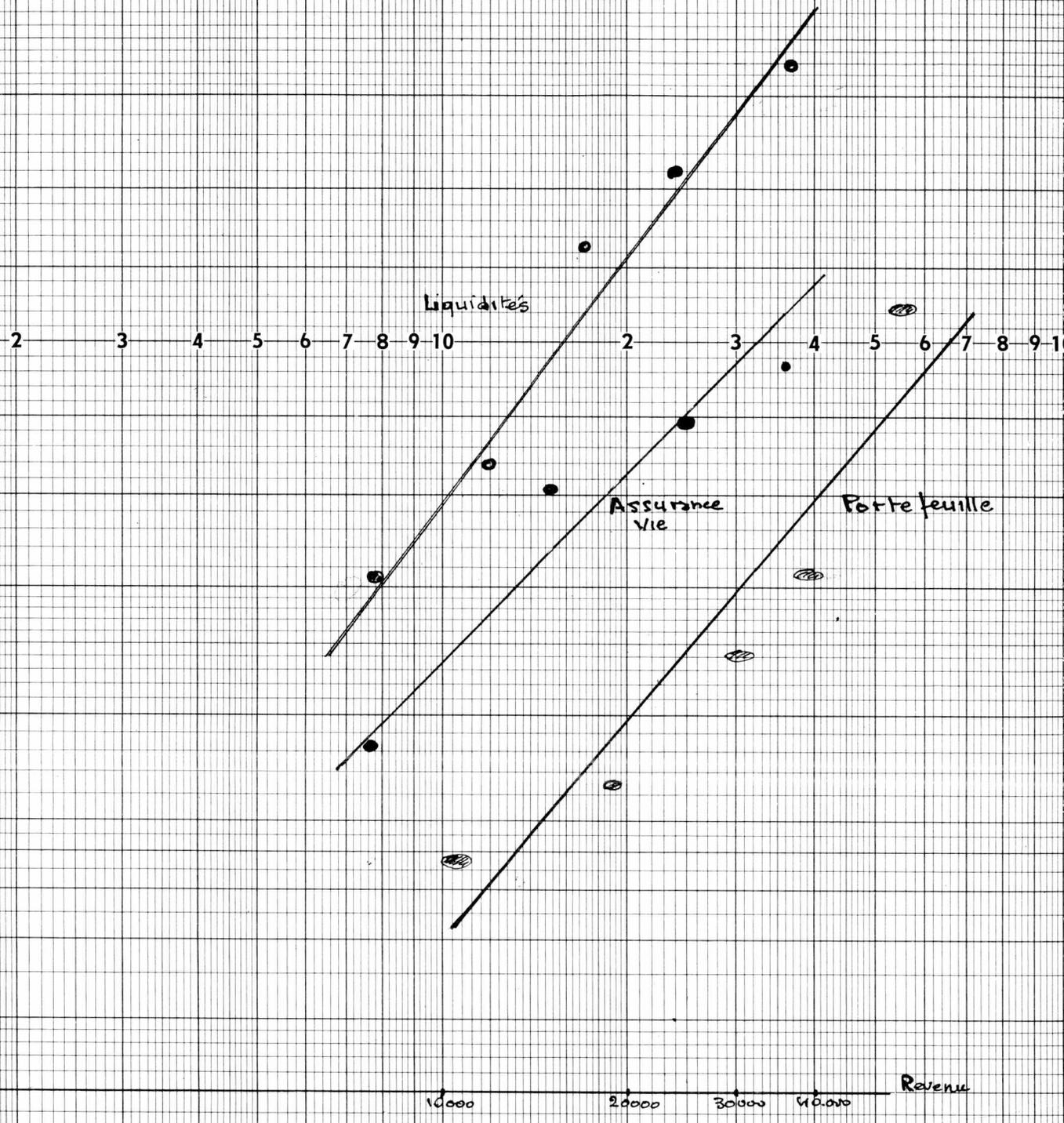
Graphique 3. Epargne et Revenu (total) selon la catégorie sociale et selon la présence ou non de ressources exceptionnelles supérieures à 5000 Francs. (Menages actifs)



9800
9700
9600
9500
9000
8000
7000
6000
5000
4000
3000
2000
1500
1000
500
400
300
200
100
50
10

% menages ayant liquidités, Assurance vie, portefeuille selon le Revenu

Graphique 4



14 SEP. 1970

2a - n° 1

6 MAI 1970

